

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

616^e séance

Jeudi 10 juin 2010, à 15 heures

Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 15 h 16.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Mesdames et Messieurs les délégués, bonjour. Je déclare ouverte la 616^e réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous allons continuer et espérons-le terminer, notre examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", et du point 6 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", ainsi que le point 7, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)".

Si le temps le permet, nous commencerons l'examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-septième session", et du point 9, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-neuvième session".

Je voudrais maintenant demander aux délégations d'inscrire leur nom sur la liste des orateurs le plus rapidement possible. Si les délégations nous informent à l'avance qu'elles ont l'intention de faire une déclaration, cela facilitera beaucoup l'organisation de la réunion.

Après la plénière, nous entendrons quatre exposés techniques qui seront présentés par le représentant des États-Unis qui s'intitulera "Initiative spatiale au Centre d'études stratégiques et internationales", puis le représentant de l'Italie fera un exposé intitulé "Master italien en politique et institutions spatiales". Ensuite, un exposé de

l'Académie internationale d'astronautique intitulé "La promotion d'une nouvelle zone exempte de signaux radio sur le côté opposé de la Lune". Et un autre de l'observateur du Brésil qui s'intitulera "Activités spatiales du Centre national de la cartographie et de la télédétection".

Je prierai également les délégués qui ont l'intention de faire des exposés techniques, de bien vouloir les remettre à nos agents de salle au moins un jour à l'avance afin qu'on puisse les tester et les placer sur un ordinateur de la salle de conférence.

Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant poursuivre et peut-être même terminer notre examen du point 5 de l'ordre du jour "Échange de vues général".

[L'orateur poursuit en français] : Je donne la parole à l'Ambassadrice de la France, Mme Florence Mangin.

Mme F. MANGIN (France) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection à la tête de ce Comité. La France se réjouit sincèrement de vous voir mettre votre grande expérience et votre connaissance directe de l'exploration spatiale en tant qu'ancien cosmonaute et Directeur de l'Agence spatiale roumaine, au service de ce Comité pendant deux ans. Soyez assuré de l'entière collaboration de ma délégation pour contribuer aux travaux du Comité dans un esprit toujours constructif et ouvert.

Je voudrais également saluer l'action du Président sortant, M. Arévalo Yepes, et notamment ses propositions ambitieuses pour les activités du

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Comité qui seront présentées au cours de cette session.

Enfin, la France se réjouit de la candidature de la Tunisie à ce Comité et lui apporte son soutien.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, la France se félicite des résultats du quarante-septième Sous-Comité scientifique et technique et du quarante-neuvième Sous-Comité juridique. Notre Comité aura contribué cette année encore à faire progresser la coopération internationale et le droit en matière spatiale.

Je voudrais mentionner en particulier les travaux du groupe sur les législations nationales et l'adoption d'un programme de travail quinquennal sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace qui permettra au Comité de promouvoir la mise en œuvre du Cadre de sûreté adopté en 2009 et de le confronter aux dernières évolutions technologiques.

S'il y a tout lieu de se réjouir de ces succès, nous ne devons pas oublier que les défis majeurs qui se posent à nous restent entiers. Le premier de ces défis est celui de garantir la viabilité à long terme des activités spatiales sans laquelle toutes les activités de ce Comité n'auront plus lieu d'être. L'augmentation continue du nombre d'objets lancés dans l'espace qui est certes le signe du développement très positif des activités spatiales et de l'arrivée dans ce secteur de nouveaux acteurs étatiques ou privés, s'accompagne aujourd'hui d'effets secondaires tels que la prolifération des débris spatiaux, l'accroissement des risques de collision ou d'interférence. Si nous n'agissons pas dans les prochaines années, l'espace risque de devenir tout simplement inutilisable alors même que les activités humaines sont de plus en plus dépendantes des applications spatiales.

Il s'agit là d'un enjeu véritablement fondamental en termes de croissance économique et de développement. Nous devons absolument prévenir une dégradation des conditions d'exploitation de l'espace si nous voulons étendre au plus grand nombre le bénéfice des applications spatiales, en particulier dans les pays en voie de développement, préserver l'accès des générations futures à l'espace et développer la connaissance de ce milieu. Pour cela, la réponse doit être collective.

À cet égard, la France se réjouit de la création du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales et de l'élection à sa tête de M. Peter Martinez. Elle espère que de nombreux États participeront activement, comme elle, à la première réunion de ce groupe.

Bien d'autres défis se posent. Comment garantir un meilleur accès des pays en voie de développement aux technologies spatiales afin d'éviter que ne se crée une nouvelle division semblable à la fracture numérique ? Je voudrais saluer ici l'action des Nations Unies au travers du programme sur les applications spatiales ou d'initiatives comme UN-SPIDER, ou encore relever les propositions de M. Arévalo Yepes sur l'importance d'un soutien des Nations Unies aux approches régionales.

En troisième lieu, comment prévenir le placement d'armes dans l'espace ou les attaques depuis le sol dirigées contre des objets spatiaux ? La France estime qu'un premier pas utile peut être fait au travers de mesures de transparence et de confiance entre acteurs spatiaux. Elle soutient résolument, à cet égard, le projet de l'Union européenne d'un Code de conduite international sur la sécurité des activités spatiales.

Comment, enfin, mettre les applications spatiales au service de la résolution des plus grands défis sur Terre comme le changement climatique ?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, face à l'ensemble de ces questions, la France croit aux vertus de la coopération internationale indispensable dans le domaine spatial. Décidées à jouer un rôle moteur au sein de l'Union européenne et en faveur du développement durable, la France et l'Allemagne construiront ensemble, pour 2013-2014, un satellite de détection du méthane, l'un des principaux gaz à effet de serre. Ma délégation aura l'occasion de revenir plus tard sur ce projet nommé Merlin.

Un autre exemple de cette coopération au service de la lutte contre le changement climatique est le programme Concordiasi qui rassemble des équipes de chercheurs américains, italiens, australiens et français, et le Centre européen de prévision météorologique à moyen terme. Cofinancé par le Centre national d'études spatiales, le CNES, et la National Science Foundation des États-Unis, ce programme vise à étudier l'atmosphère de l'Antarctique et en particulier la couche d'ozone à l'aide de ballons lâchés depuis la base de McMurdo. Toutes les données de ces ballons seront comparées à celles obtenues par l'instrument IASI, un spectromètre infrarouge à bord du satellite européen METOP-A.

Une meilleure connaissance de l'activité solaire qui est le but du programme français PICARD nous permettra aussi de mieux comprendre le climat de la terre au bénéfice de tous. Ce projet se concrétisera avec le lancement de ce nouveau satellite le 15 juin pour mesurer avec

précision le diamètre du soleil en relation avec l'étage solaire.

Signalons enfin la présence d'un Français parmi les six membres de l'équipage du programme expérimental international MARS-500 qui a débuté il y a exactement une semaine à Moscou et qui vise à étudier les effets psychologiques et médicaux d'un voyage spatial de longue durée, c'est-à-dire 520 jours, en milieu confiné.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, chers collègues, je ne peux enfin terminer mon intervention sans évoquer les multiples coopérations qui ont permis le programme d'implantation du lanceur Soyouz en Guyane. L'accueil de Soyouz au Centre spatial guyanais résulte d'un accord intergouvernemental entre la France et la Russie. La mise en œuvre de ce programme est assurée par l'Agence spatiale européenne ROSCOSMOS et le CNES et Arianespace. Ce programme permettra d'élargir la gamme des lanceurs européens à côté d'Ariane-5 afin de répondre aux demandes mondiales d'accès à l'espace. Le premier lancement est désormais prévu pour décembre 2010 ce qui nous fournira un parfait symbole pour finir l'année sous le signe de la coopération.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Le PRESIDENT : Je vous remercie aussi, Votre Excellence, pour la présentation faite au nom de la France. *[interprétation de l'anglais]* : Le prochain intervenant sur ma liste est le représentant du Canada, M. Philip Baines.

M. P. BAINES (Canada) *[interprétation de l'anglais]* : Je voudrais vous féliciter au nom de la délégation du Canada, féliciter la Roumanie et vous-même en particulier à l'occasion de votre élection à la Présidence du Comité. Nous sommes convaincus qu'une fois de plus vous utiliserez votre vaste expérience pour nous amener à des résultats concrets et nous serons heureux de voir prises de nombreuses décisions très positives sous votre direction. En progressant de concert, nous pouvons vous dire que le Canada fera de son mieux pour contribuer de façon constructive aux débats de la session.

Le Canada voudrait également remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur Ciro Arévalo Yepes, pour la façon très efficace dont il a dirigé nos activités pendant deux ans. Il a participé à divers titres aux activités du COPUOS et il a contribué au Comité en présentant un document de travail intitulé "Vers une politique spatiale des Nations Unies". Nous serons heureux de pouvoir discuter des recommandations contenues dans ce document.

Pour le Canada, une liaison active entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique permettra d'assurer une meilleure efficacité du travail. Nous pensons également que l'on a su déjà obtenir de nombreux résultats importants durant les réunions des Sous-Comités cette année. Plus particulièrement, le Canada se félicite de la création d'un groupe de travail relevant du Sous-Comité scientifique et technique et qui porte sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Au Canada, nous parlons en anglais des trois S, en anglais, je dis bien. La sécurité, la viabilité et la sûreté. Le SVS en français. Les discussions relatives à la sécurité se tiennent, à juste titre, dans le cadre de la Conférence sur le désarmement. Les deux autres, la viabilité ou la durabilité et la sûreté, doivent être discutées dans cette enceinte. Nous reviendrons sur ces questions-là dans la suite de la session.

Nous nous félicitons également du travail réalisé par le Sous-Comité juridique à propos de l'examen et du partage des informations entre les États membres relativement aux différentes législations spatiales nationales, débat qui a eu lieu durant la dernière session du Sous-Comité juridique, en particulier en ce qui a trait à la mise en œuvre des Directives sur l'atténuation des débris.

Le Canada est heureux également que le Sous-Comité juridique continue de suivre l'évolution de la situation en ce qui concerne la rédaction par UNIDROIT du projet de protocole sur les questions concernant spécifiquement les actifs spatiaux. Le Canada félicite le Sous-Comité juridique de continuer de mettre l'accent sur les aspects concrets qui sont directement reliés aux activités dans l'espace. À notre avis, le fait de mettre ainsi l'accent sur les questions pratiques et sur les solutions pragmatiques est la meilleure façon de traiter des questions qui se sont manifestées ou qui vont se manifester d'ici peu en matière de droit spatial.

Ces résultats ont été obtenus par ces deux Sous-Comités après des discussions approfondies et il faut les appuyer vigoureusement tout au long de la présente session.

Quant à la deuxième partie de ma déclaration, Monsieur le Président, elle consistera à vous parler des activités réalisées en matière spatiale au Canada depuis la dernière session du Comité. Pour terminer, je vous dirai ce à quoi on peut s'attendre de la part du Canada durant la présente session.

En 2009, a commencé une ère nouvelle dans le programme spatial canadien. En augmentant l'appui donné au développement de la robotique avancée, l'Agence spatiale canadienne s'est

préparée à entreprendre de nouvelles initiatives, à poser des jalons nouveaux aussi bien en ce qui concerne nos activités nationales que les activités menées de concert avec nos partenaires internationaux. Cela est allé de pair avec la commémoration de différents événements historiques.

En 2009, le Canada a célébré le 20^e anniversaire de l'Agence spatiale canadienne, le 25^e anniversaire du premier vol dans l'espace avec un Canadien, et 30 ans de coopération avec l'Agence spatiale européenne. Tout au long de l'année, le Canada a poursuivi ses efforts en vue de terminer la construction de la Station spatiale internationale en utilisant au mieux ses technologies spatiales.

Les activités réalisées par les astronautes canadiens ont joué un grand rôle dans la réussite de certaines des initiatives entreprises. La mission STS-127 a également été couronnée de succès. Y a participé, l'astronaute canadienne Julie Payette qui a été associée à l'assemblage final du module KIBO.

En septembre 2009, le bras CANADARM-2 a pu capturer un véhicule japonais sans pilote. C'était une première prise cosmique canadienne par ce bras robotisé. La première mission canadienne de longue durée avec l'astronaute canadien Bob Thirsk s'est terminée dans de très bonnes conditions.

Le Canada a participé également aux missions STS-131 et STS-132. Le bras CANADARM-2 et DEXTER ont permis également de marquer des données importantes. Le STS-132 correspondait à la 26^e mission d'assemblage de Shuttle du bras CANADARM-2 depuis la création de la Station spatiale internationale en 2001.

Dans l'esprit de collaboration dont le Canada fait preuve depuis longtemps, nous continuerons d'accueillir favorablement les approches novatrices. Comme nous l'avons indiqué, nous avons célébré la réussite du lancement des satellites Herschel et Planck munis d'équipements venant du Canada. Nous avons également applaudi le lancement de CRYOSAT-2 étant donné que des chercheurs canadiens venant de trois universités et de deux instituts contribueront à cette mission en analysant et en validant les données que celle-ci nous apportera.

Nous suivrons de près le lancement du satellite astronomique ASTROSAT de l'Agence spatiale indienne car il compte sur une contribution du Canada à son instrumentation.

Nous continuerons d'appuyer également notre contribution au télescope spatial James Webb,

collaboration entre la NASA, l'Agence spatiale européenne et l'Agence spatiale canadienne.

Les activités de coopération internationale ont également joué un rôle important au Canada en 2009, et le Canada a renforcé sa collaboration avec les États-Unis en signant un nouvel accord cadre sur la coopération dans le secteur spatial. Ce nouveau traité officialisera notre collaboration avec des agences américaines telles que la NASA, la NOAA et l'USGS et il ouvrira de nouvelles portes pour favoriser le renforcement de la collaboration au niveau bilatéral.

Le Canada a également constitué un forum sur la coopération spatiale avec les États-Unis dans lequel les deux ministères de la défense verront quelles sont les possibilités de coopérer relativement aux activités spatiales dans des domaines tels que l'observation terrestre, la communication par satellite et la conscientisation relativement à la situation spatiale.

En Europe, le Canada est en train de renouveler son partenariat avec l'Agence spatiale européenne. En tant que membre coopérant aux activités de l'Agence spatiale européenne depuis plus de 30 ans, le Canada participe activement à divers projets coopératifs.

Tout au long de l'année, le Canada a également poursuivi sa collaboration en matière de sciences et technologies ainsi que le transfert de technologies et l'échange d'informations avec différents autres pays y compris l'Argentine, la Chine, le Japon, la Finlande, l'Allemagne, la Russie, le Sénégal, et on pourrait en citer d'autres.

Parmi les organisations multilatérales, le Canada voudrait rassurer tous les États membres en leur disant qu'il appuie les travaux du Groupe de l'observation terrestre, le GEO, le Comité sur les satellites d'observation de la Terre, et l'Organisation météorologique mondiale. C'est tout particulièrement vrai dans le contexte de la sixième séance plénière du Groupe d'observation terrestre où le Canada a appuyé les principes d'échanges de données qui ont fait l'objet d'un accord au plan international.

On peut signaler l'engagement du Canada envers le travail réalisé par l'Union internationale des télécommunications en particulier dans le secteur de la radiocommunication. Le Canada propose d'ailleurs un candidat à l'élection au poste de Directeur du Bureau de la radiocommunication.

Pour terminer en ce qui concerne ces faits saillants de l'année 2009, je voudrais vous mentionner brièvement quelque chose qui a marqué l'année pour le secteur spatial canadien. Le satellite TERRASAR-1 a été mis en orbite le 1^{er} juillet.

Il combinait la puissance de la connectivité sans fil cellulaire 3G et un réseau satellite de nouvelle génération. Ce satellite permettra aux utilisateurs d'avoir accès à des systèmes de voies et de données partout au Canada, aux États-Unis, à Porto Rico et dans les Îles Vierges et au large des eaux côtières.

Monsieur le Président, l'Agence spatiale canadienne s'est engagée dans d'autres projets, dans d'autres programmes qui pourront avoir des conséquences positives sur la sécurité mondiale, qui nous permettront de mieux contrôler notre environnement et de réduire les modifications subies par notre climat, surtout par ce qui a trait à l'Arctique. Notre objectif, au moment où nous abordons la nouvelle décennie, est d'augmenter l'utilisation de données fournies par les technologies spatiales dans le domaine de l'observation terrestre, de la communication par satellites et de la navigation. Deuxièmement, il y a aussi l'exploration de l'espace. Troisièmement, le renforcement des capacités universitaires et industrielles.

Le Canada utilise actuellement et utilisera des missions à l'avenir pour répondre mieux à ses besoins. On a RADARSAT-1 lancé en 1995, qui est toujours opérationnel et qui fournit des données alors qu'il en est déjà à 16 années d'exploitation. Ce satellite montre clairement l'excellence canadienne en matière de technologies spatiales.

On a également le satellite RADARSAT-2 qui fonctionne parfaitement. Par exemple, il est très efficace pour ce qui est de détecter les cas de pêche illégale dans les eaux canadiennes ainsi que la pollution sur nos côtes.

Le Canada a l'intention de renforcer sa surveillance maritime et côtière avec la mission de constellation RADARSAT et il envisage d'installer des systèmes d'identification automatique sur les satellites pour renforcer les capacités de détection des navires.

La planification se poursuit également en ce qui concerne le satellite de la Mission communication et météorologie polaire. Cette mission consiste à mettre deux satellites dans une orbite très elliptique en 2016 pour fournir des services de communication et d'observation météorologique dans le nord du pays.

On peut noter également l'appui que le Canada continue d'apporter aux initiatives internationales en matière de gestion des catastrophes. Dans le cadre de la Charte internationale "L'espace et les grandes catastrophes", le Canada joint ses efforts à ceux de nombreuses autres agences spatiales pour offrir des images de satellites obtenues au moyen de RADARSAT ou d'autres satellites. Ces images ont

été fournies aux autorités nationales ou aux organisations d'aide suite aux désastres qui sont survenus à Haïti, au Chili, en Bolivie, au Pakistan, au Kenya, en Islande et dans le Golfe du Mexique. Nous espérons que ces contributions pourront avoir un effet concret sur le sort de ceux qui ont subi ces catastrophes.

En ce qui concerne l'exploration spatiale, le Canada et d'autres partenaires au sein de la Station spatiale internationale continuent de chercher à finaliser la construction et en prévoir l'utilisation à des fins scientifiques. En mars 2010, les chefs des agences s'occupant de la Station spatiale ont réaffirmé qu'il était important de pouvoir exploiter pleinement tout ce qui pouvait se faire au plan scientifique, au plan du génie, etc. Ils ont dit qu'il n'y avait pas de contraintes techniques qui pouvaient empêcher de poursuivre les activités dans la Station jusqu'à 2015 ou 2020. Le partenariat est prêt à s'engager à travailler sur des éléments en orbite jusqu'à 2028.

L'Agence spatiale canadienne ainsi que d'autres organisations ont exprimé leur vif intérêt mutuel à la poursuite des opérations et de l'utilisation pour aussi longtemps que l'on pourrait constater que l'exploitation de la Station donnait des résultats concrets. Il s'agira cette année de prendre une décision quant à la poursuite des activités correspondantes.

Monsieur le Président, pour cette cinquante-troisième session du COPUOS, outre les discussions importantes qui auront lieu relativement aux travaux du Sous-Comité juridique et du Sous-Comité scientifique et technique, le Canada s'intéresse particulièrement aux délibérations qui auront lieu à propos des points suivants de l'ordre du jour : le point 6 sur "Les moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". C'est un sujet qui intéresse beaucoup le Canada qui a collaboré au projet Charrue et nous en avons parlé ce matin. Il y a également le point 11 de l'ordre du jour, "L'espace et la société". Le Canada signalera à la plénière ce qu'il en est des activités organisées dans notre pays à ce sujet, y compris les activités de vulgarisation destinées aux étudiants.

Nous serons heureux de participer aux délibérations sur tous les points de l'ordre du jour et nous confirmons à la Présidence et aux autres délégations que la délégation canadienne a l'intention de participer activement et de façon constructive à toute la durée de la session. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Canada pour son intervention. Je donne maintenant la parole au prochain orateur sur ma liste qui est le

représentant de la République bolivarienne du Venezuela, Son Excellence M. Alí Uzcategui-Duque.

M. A. UZCATEGUI-DUQUE (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Au nom de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela, je voudrais vous féliciter vous-même ainsi que les personnes qui vous accompagnent à la tribune de présider ainsi nos travaux. Je vous souhaite une grande réussite dans vos activités.

Monsieur le Président, depuis 1999, le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a assumé la tâche de concevoir et d'exécuter une politique publique en matière spatiale et en ce qui concerne également une utilisation pacifique de l'espace. Il est passé par un processus institutionnel couvrant la création de commissions, la création d'un centre spécialisé et la création de l'Agence bolivarienne pour les activités spatiales qui a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2008.

Cette agence est une institution autonome qui relève du Ministère du pouvoir populaire pour la science et la technologie et les industries intermédiaires. Entre autres responsabilités, elle doit déterminer ce que doit être une politique publique concernant l'espace visant à promouvoir l'inclusion sociale, l'indépendance technologique par l'entremise de la création de capacités científico-technologiques. Il s'agit également pour elle de répondre aux attentes du Gouvernement en matière de télécommunications et en ce qui concerne l'observation terrestre.

Dans le cadre des résultats obtenus, on peut mettre en relief l'exécution du programme VENESAT-1, le satellite Simon Bolívar. Le programme VENESAT-1 qui a été élaboré de concert avec la République populaire de Chine a pour objectif de promouvoir des valeurs culturelles telles que l'éducation, la santé, et ce en fournissant des services de téléphonie rurale, d'internet, en distribuant des programmes de télésanté et d'éducation, et en diffusant également des signaux de radio et de télévision sur l'ensemble du territoire du pays. La zone couverte inclut les Caraïbes et l'Amérique du Sud, ce qui devrait contribuer à renforcer l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que la coopération internationale dans la région.

À dater de son lancement le 29 octobre 2008, à Xichang en Chine, le satellite Simon Bolívar occupe une position orbitale 78° Est et il opère à 100% de sa capacité nominale. Il est exploité par 30 spécialistes nationaux qui sont tous membres de

l'Agence bolivarienne et ce 24 h par jour, 365 jours par an.

En outre, 30 opérateurs vénézuéliens se chargent de la gestion du Téléport (Telepuerto) qui relève de la Compagnie anonyme nationale du téléphone du Venezuela CAN-TV.

Pour terminer cet aspect, je pourrais dire qu'en novembre dernier a été installé dans la station Terre Alemanga qui est située à Montevideo en Uruguay le système de supervision satellitaire CSMB qui sera utilisé pour surveiller la partie sud de la bande Q du satellite Simon Bolívar garantissant une administration efficace des capacités satellitaires visant à fournir des services de communication en Uruguay, en Bolivie et au Paraguay.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous parler également des activités de formation qui ont été lancées par l'Agence bolivarienne pour ce qui a trait à l'espace et à l'utilisation pacifique de l'espace. Depuis 2007, on a organisé un cours de géomantique appliquée qui est donné par l'Institut de téléprospection de la République indienne. Depuis 2009, on a le cours international de télédétection donné par l'Institut de recherches spatiales du Brésil. On a pu ainsi former 34 Vénézuéliens à la gestion des images satellitaires et on a également un programme de formation d'enseignants du système national d'enseignement qui a été lancé en 2007. Il s'agit de leur montrer comment utiliser les images satellitaires pour assurer une analyse de l'environnement social et former ainsi plus de 400 pédagogues au niveau national.

L'Agence bolivarienne de l'espace organise également, de concert avec l'organisme européen ASTRUM, un programme d'échanges scientifiques et technologiques visant à former des spécialistes au Venezuela dans des domaines tels que la conception des plateformes satellitaires, l'exploitation de stations terrestres de contrôle, et la gestion des programmes spatiaux.

De la même façon, l'Agence bolivarienne donne, en coopération avec la Commission d'études avancées, dans le domaine des relations internationales et mondiales de l'Université du Venezuela, un cours de perfectionnement intitulé "Le Venezuela et les lieux de coopération internationale sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques". Il s'agit là de réfléchir à des scénarios de coopération internationale liés à l'utilisation pacifique de l'espace et de se pencher sur l'origine, les objectifs, les fonctions et les caractéristiques des mesures prises par le Venezuela dans ce domaine.

En ce qui concerne la formation, on peut également mentionner qu'en 2011 on verra revenir au Venezuela 29 spécialistes qui sont en train de terminer leurs études de doctorat en République populaire de Chine. Ils se spécialisent dans différents domaines liés à la technologie satellitaire ce qui veut dire que l'on aura en tout 90 ingénieurs formés dans le cadre du programme VENSAT-1.

Passons maintenant aux projets d'ordre scientifique ou technologique qu'a lancés l'Agence bolivarienne dans le domaine de l'observation terrestre. On peut souligner l'appui donné au projet du Centre vénézuélien de télédétection ainsi que l'acquisition et le traitement de l'image provenant des satellites SPOT-4 et 5 en vue de leur distribution gratuite aux organismes de l'État. On a obtenu, depuis 2007 jusqu'à maintenant, 45 000 images toutes cataloguées, et 13 500 ont été distribuées à des organismes de l'État et au secteur universitaire.

De la même façon, l'Agence bolivarienne en est à l'élaboration d'un projet visant à la construction d'un satellite d'observation de la Terre, dont le lancement est prévu pour la fin de l'année 2013.

Pour ce qui a trait aux projets d'applications de la technologie satellitaire dans le secteur social, l'Agence bolivarienne, en coordination avec les ministères de l'éducation et de la santé, a mis en œuvre un projet de télé-médecine et de téléenseignement auprès des communautés autochtones de la zone Antonio Díaz, dans l'État de Delta Amacuro.

Fin 2009, on avait une interconnexion satellitaire entre écoles et centres de soins avec accès à internet à des fins éducatives et médicales avec l'installation et l'exploitation de 30 centres d'informatique et de télématique, l'installation de panneaux solaires dans les villages, 12 postes, le renforcement des systèmes photovoltaïques dans les écoles, ainsi que la formation distribuée au personnel médical et aux habitants du secteur.

Enfin, l'Agence bolivarienne a réalisé le projet Centre de recherche et de développement qui cherche à élaborer une technologie spatiale propre en encourageant les réseaux scientifiques intégrés au secteur spatial en favorisant la recherche dans des zones transversales comme la science des matériaux, l'électronique, la chimie, les télécommunications, l'éducation, l'informatique, la géomantique, la géophysique, etc.

Monsieur le Président, pour passer à d'autres questions et dans le cadre de ses attributions, l'Agence coordonne avec divers organismes nationaux l'insertion de la technologie spatiale comme aide à la gestion publique. On peut

notamment ainsi renforcer le réseau sismologique national en coordination avec la Fondation vénézuélienne de recherche sismologique, FUNV6. On a également une proposition concernant la gestion efficiente d'images satellitaires en collaboration avec l'Observatoire national des sciences et de la technologie et l'Institut d'ingénierie. On a encore l'utilisation de la technologie spatiale pour la gestion des catastrophes en appui de ce que fait la protection civile et on prévoit des activités de recherche liées au suivi de l'installation orbitale du satellite Simon Bolivar, ce qui se fait de concert avec le Centre de recherche en astronomie.

Par ailleurs, on a participé à des initiatives internationales visant à promouvoir les activités scientifiques et universitaires dans le secteur spatial. Par exemple, il y a eu le colloque programme des petits satellites pour le développement durable tenu à Graz en Autriche en septembre 2009. On a l'Atelier "Application spatiales dans la gestion visant à la réduction des risques et à la réaction en cas de catastrophes" qui s'est tenu en octobre 2009 à Quito en Équateur. On a l'Atelier sur "La politique spatiale dans les Caraïbes" qui s'est tenu à Mexico en novembre 2009, et enfin, on a la troisième Conférence internationale sur la technologie de l'information spatiale qui s'est tenue à Beijing en Chine.

On peut signaler que, durant le premier semestre de 2010, l'Agence bolivarienne a publié cinq articles dans des revues indexées sur des questions centrales telles que la gestion spatiale, les télécommunications, les études gravimétriques à partir de données satellitaires collectées au Venezuela.

Monsieur le Président, en matière de coopération internationale, l'Agence bolivarienne spatiale a constitué un groupe de travail avec des représentants du Ministère du pouvoir populaire pour les relations extérieures, qui cherche à s'occuper de questions comme la révision, l'examen, la ratification, l'adhésion, etc., aux traités internationaux ainsi que l'analyse de stratégies futures de collaboration.

En 2009-2010, on a rédigé et discuté des instruments de coopération bilatérale avec la Russie, la France, l'Argentine et la Bolivie et on a progressé sur la voie de l'exécution du programme de coopération avec la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Uruguay.

En même temps que cela, on a également effectué des rapprochements techniques avec des délégations du Nigéria et de la Bolivie.

Enfin, je voudrais répéter au nom de mon gouvernement que nous sommes tout à fait prêts à

collaborer avec toutes les autres délégations ici présentes pour contribuer à un débat productif en espérant que la présente session pourra être fructueuse. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la République bolivarienne du Venezuela pour son intervention. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud, Son Excellence, M. Mabongo.

M. X. MABHONGO (Afrique du Sud) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter et de féliciter les membres du Bureau pour votre élection. Nous sommes persuadés que sous votre direction compétente, nous allons bien progresser dans nos travaux.

Je voudrais également féliciter les membres du Bureau sortant et notamment votre prédécesseur l'Ambassadeur Ciro Arévalo Yepes pour la façon magistrale avec laquelle il a mené les travaux pendant ces deux dernières années.

Nous voudrions également remercier et féliciter pour son travail dans le cadre du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman ainsi que le secrétariat pour leur travail dévoué en préparation de cette session.

Monsieur le Président, tout d'abord, nous voudrions souligner l'importance que nous attachons à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques et ce comme élément clé pour le développement durable de toute l'humanité. Les intérêts, les capacités des États membres qui sont très diversifiés, par là-même enrichissent le COPUOS et son travail.

À cet égard, nous voudrions ici soutenir pleinement et entièrement la Tunisie dans sa candidature pour adhérer à ce Comité. La Tunisie a déjà montré qu'elle avait de très fortes capacités dans le domaine de l'application des sciences spatiales et de la technologie. Nous pensons que la Tunisie pourra apporter une grande contribution à notre travail.

Monsieur le Président, depuis la cinquante-deuxième session de notre Comité, l'Afrique du Sud a grandement avancé dans un grand nombre de domaines spatiaux. Quelques-uns si vous me le permettez. Le premier satellite national de l'Afrique du Sud, SUMBADILASAD, a été lancé en tant que deuxième charge utile d'une fusée Soyouz russe du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan le 17 septembre 2009. Ce satellite est exploité à partir de la station terrestre SSIR. Il s'agit du Centre d'application des satellites. Pour soutenir l'offre d'un groupe d'un km², le SKA, l'Afrique du Sud est

en train de construire un ensemble, un dispositif de télescope radio mer Cap dans la province du nord du Cap. Il s'agit également d'un grand jalon que nous avons atteint en avril 2010 lorsque le premier télescope de 12 mètres dans le cadre de l'ensemble précurseur mer Cap que l'on connaît sous le nom CAT-7 a été lié avec un système intégré et ce pour fournir les premières images interférométriques d'un objet astronomique. Le premier système 80 mer Cap sera mis en place à la fin de 2013 ou en 2014.

Monsieur le Président, aucun satellite, aucun télescope ne peut servir si les gens ne l'utilisent à bon escient. À cet égard, l'Afrique du Sud a lancé un certain nombre d'initiatives pour développer son capital humain dans ce domaine. Le programme de développement du capital humain SKA en est un exemple. En janvier 2010, 216 étudiants étaient passés par ce programme. Plus de 40 de ces étudiants venaient d'autres pays africains.

Nous avons également participé au programme FSATI qui vise à renforcer la capacité dans l'industrie et dans le monde de la recherche. Ce programme est dispensé à l'Université de la péninsule du Cap, université de technologie en collaboration avec l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique de France.

Deux séminaires industriels ont été proposés dans le cadre de ce programme en mars et en mai 2010 pour des représentants de l'industrie, du gouvernement et du monde de la recherche.

L'Afrique du Sud a pris part également à la troisième Conférence africaine sur la science spatiale et la technologie pour le développement durable qui a eu lieu à Alger en décembre 2009. À cette occasion l'Algérie, le Nigéria, le Kenya et l'Afrique du Sud ont mis en place des accords de coopération pour la gestion des constellations de satellites et ainsi nous avons un véritable projet intra-africain.

Nous voudrions féliciter l'Algérie d'avoir organisé cette réunion qui a été très productive et très réussie et nous attendons avec beaucoup d'intérêt la prochaine qui aura lieu au Kenya en septembre 2011.

Du 17 au 19 mai 2010, l'Afrique du Sud a organisé un Symposium sur un plan de travail GEO à Pretoria. Les objectifs principaux de ce symposium étaient de renforcer la mise en œuvre du plan de travail et de travailler également avec d'autres parties prenantes de GEO. Il s'agissait également d'élaborer des recommandations pour une réactualisation en 2011 de ce plan de travail. Il s'agissait également de présenter des recommandations à l'exposition ministérielle de Beijing et il s'agissait également d'initier un certain

nombre de réflexions, de discussions pour préparer le plan de travail GEO 2012-2015.

L'Afrique du Sud va organiser la première exposition aérospatiale africaine et de défense au Cap du 21 au 25 septembre 2010. Il s'agira d'une première dans le domaine de l'aérospatiale internationale et la plus grande exposition en Afrique. L'Afrique du Sud va également organiser le 62^e Congrès astronautique international qui va avoir lieu au Cap du 3 au 7 octobre 2011. Il s'agira du premier congrès de la sorte sur le continent africain. Nous travaillons avec d'autres partenaires africains à cet égard.

L'Afrique du Sud estime que la coopération internationale, régionale et interrégionale est un des mécanismes les plus forts pour maintenir l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. À cet égard, nous pensons que le document de travail A/AC.105/L.278, "Vers une politique spatiale des Nations Unies", élaboré par votre prédécesseur contient un grand nombre d'idées tout à fait intéressantes, et il est indispensable de les creuser.

La technologie de l'espace, Monsieur le Président, joue un rôle fondamental pour le développement durable et donc l'Afrique du Sud estime que la viabilité des activités spatiales est une question qui devrait préoccuper toutes les nations, qu'elles soient spatiales ou non. À cet égard, nous voudrions travailler encore plus avec les pays du Comité pour élaborer un mandat, une méthode de travail, un plan de travail dans le cadre du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités dans l'espace extra-atmosphérique.

Un certain nombre de délégations estimaient qu'il est indispensable d'améliorer l'efficacité de l'organisation du travail dans notre Comité et dans ses Sous-Comités. Nous nous rappelons que l'année dernière, lors de la cinquante-deuxième session, le Comité avait demandé au Groupe des 15 d'envisager la façon dont il pourrait rationaliser l'utilisation du temps du COPUOS et de ses organes subsidiaires. Au titre du point 16, nous voudrions revenir sur ces questions.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de la pleine et entière coopération de notre délégation pour que ces travaux soient couronnés de succès. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Afrique du Sud pour son intervention. Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, M. Shestakov.

M. S. SHESTAKOV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Je vous remercie,

Monsieur le Président. Naturellement, Monsieur le Président, avant tout permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à ce poste éminent de Président du Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit d'un hommage mérité pour votre contribution à la conquête de l'espace, mais pas seulement, également pour votre contribution aux travaux de notre Comité.

Monsieur le Président, nous voudrions également féliciter votre prédécesseur qui, pendant deux ans, a apporté une contribution précieuse aux travaux de notre Comité. Un grand merci à lui et nous lui exprimons nos vœux de succès dans ses activités futures.

Monsieur le Président, les études et les recherches sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique évoluent très rapidement. Elles se diversifient et nous avons besoin encore plus qu'avant d'élaborer des normes renforcées de droit international. Nous sommes persuadés que de telles normes, un tel cadre législatif servira au bien de tous les États, permettra le développement social et économique ainsi que la paix et la sécurité dans le monde.

Notre Comité des Nations Unies ainsi que ses Sous-Comités jouent un rôle fondamental dans l'élaboration de telles normes spatiales. Dans le même temps, ce processus d'amélioration et de réactualisation des dispositions clés du droit spatial international, ce processus doit se faire par étapes mais de façon également globale. Nous pourrions éventuellement envisager de reprendre l'initiative russe visant à élaborer une convention universelle sur le droit spatial.

Puisque nous discutons de la façon dont on peut préserver l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, nous voudrions rappeler l'initiative russo-chinoise d'élaboration d'un accord de non déploiement des armes dans l'espace, de non recours à la force et à la menace vis-à-vis des objets spatiaux. Ceci permettrait d'empêcher la course aux armements.

Monsieur le Président, je vais m'en tenir là et nous apporterons des détails, des contributions supplémentaires sur le travail du Comité et des Sous-Comités à un autre point de l'ordre du jour. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation du russe*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour son intervention.

[*interprétation de l'anglais*] : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamahiriya arabe libyenne, M. Jamal Gledan.

M. J. A. GLEDAN (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la délégation de la Libye exprime son plaisir de vous voir présider notre Comité, vous voir à la tête de ses travaux. De même, nous vous félicitons, ainsi que les membres de votre Bureau, pour votre élection. Nous sommes certains que vos compétences, votre sagesse et vos larges connaissances sont la meilleure garantie de succès des travaux de notre session.

Permettez-moi aussi, au nom de ma délégation, de vous assurer de notre coopération la plus totale pendant cette session.

La délégation de la Libye voudrait aussi exprimer son appréciation à la Directrice du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman, pour les efforts précieux qu'elle déploie afin de se charger de sa tâche à la tête du Bureau des affaires spatiales.

Nous voudrions, Monsieur le Président, vous présenter quelques observations générales dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le point 5. Ce point est toujours sur les ordres du jour de notre Comité et des deux Sous-Comités, le but en étant de connaître les points de vue des différentes délégations au début de chaque session.

Ma délégation saisit cette occasion afin de souligner l'importance de la coopération internationale et la nécessité de déployer des efforts communs afin d'une utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et dans le but de servir le développement durable conformément aux principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Dans ce domaine, nous voudrions aussi souligner qu'il est important de prendre toutes les mesures et tous les arrangements afin d'intensifier les efforts sur les plans national et international afin de mettre en œuvre et d'appliquer tous les instruments des Nations Unies dans le domaine de l'espace et ceci le plus largement possible. Il faudrait aussi se conformer aux résolutions et aux décisions des Nations Unies à ce sujet.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la délégation de la Libye voudrait aussi souligner l'importance d'activer l'initiative de Son Excellence l'Ambassadeur Ciro Arévalo, une initiative concernant une approche commune pour les Nations Unies dans le domaine de l'espace, en collaboration avec les États membres et afin de faire face aux défis dans le domaine des ressources en eau.

Monsieur le Président, nous insistons sur les besoins des pays en développement qui font face

aux défis les plus dangereux dans ce domaine, les plus grands et qui n'ont pas les moyens ni techniques, ni financiers suffisants pour accomplir cette tâche. Nous estimons que, afin de réussir dans les efforts internationaux, par le biais de la coopération internationale, il faudrait appliquer le principe d'égalité dans la souveraineté et d'ouvrir l'accès à tous les États y compris les pays en voie de développement afin de bénéficier des retombées des applications scientifiques spatiales et des technologies spatiales et afin d'avoir accès aussi aux services qui sont disponibles. Il faut souligner le droit de ces pays à renforcer leurs capacités nationales et à renforcer leurs institutions nationales.

Monsieur le Président, la délégation de la Libye accorde une grande importance au rôle que jouent les Nations Unies dans le domaine du renforcement de la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, et afin de servir tous les intérêts et les intérêts communs et afin de réaliser la prospérité de tous les peuples quel que soit leur niveau scientifique ou technologique. Il faudrait aussi souligner le rôle de notre Comité, le rôle crucial de notre Comité au sein des Nations Unies dans ce domaine.

Dans ce contexte, on doit saluer le rôle de ce Comité malgré la difficulté que connaît la scène internationale durant les dernières décennies. Notre Comité a pu contribuer grandement à établir les bases de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique à travers des règles qu'elle a établies dans le domaine du droit spatial ou aussi dans le domaine de la réglementation des relations entre les États dans ce domaine et ce à travers aussi les résolutions de l'Assemblée générale dans ce domaine et, à leur tête, la résolution qui régit les activités des États dans l'espace extra-atmosphérique, de 1963.

D'autre part, il y a eu d'autres résolutions de l'Assemblée générale qui nous touchent directement. De même, il faudrait ici souligner l'importance des conférences des Nations Unies dans le domaine spatial et des résultats qu'ils ont atteints.

Monsieur le Président, face aux défis actuels et à venir, il faudrait déployer tous les efforts afin de renforcer le rôle des Nations Unies afin de pouvoir répondre d'une façon beaucoup plus efficace à ces défis qui ne cessent de grandir et de s'aggraver et afin de consolider la coopération internationale dans ce domaine.

De même, nous réitérons dans ce contexte la nécessité de fournir toutes les informations et les

données concernant les activités spatiales de la part de tous les États et que tous les États doivent s'engager à respecter les résolutions et les règles et normes des Nations Unies en ce qui concerne ces activités et afin de vérifier la nature purement pacifique de ces activités et de préserver ce caractère pacifique et afin d'éviter toute course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, étant une condition *sine qua non* pour renforcer la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales.

Monsieur le Président, en Libye, nous sommes tout à fait conscients du besoin de fournir une assistance aux pays en voie de développement y compris le domaine du renforcement des capacités dans des domaines prioritaires propres à chaque pays. Par exemple, la gestion des catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification et la gestion des ressources en eau.

Monsieur le Président, en Libye, nous sommes conscients du fait que la communauté internationale, y compris les pays développés, devraient renforcer leur aide prodiguée aux pays en voie de développement suivant leurs besoins et leurs priorités. À titre d'exemple, il faudrait leur permettre de gérer les catastrophes naturelles et d'en alléger les effets, de lutter contre la sécheresse et de permettre une bonne gestion des ressources hydrauliques.

Nous sommes conscients également de la nécessité de resserrer la coopération internationale par l'utilisation des technologies spatiales en les mettant au service du développement des pays en voie de développement. Il faut également coopérer à la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne sur le développement durable.

Monsieur le Président, ma délégation appuie fortement la Tunisie, pays frère, dans sa candidature au Comité et nous espérons que le reste des délégations souscrira également et appuiera cette candidature.

J'aimerais remercier également les membres du secrétariat ainsi que nos frères et sœurs de l'interprétation pour leurs efforts. Je souhaite à tout le monde le plein succès dans nos présentes assises. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne pour cette déclaration. Maintenant, je vais donner la parole au représentant de l'Institut de politique spatiale européenne, M. Klock.

M. E. KLOCK (Institut de politique spatiale européenne) [*interprétation de l'anglais*]:

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, c'est un grand privilège pour moi que de vous parler des activités de l'Institut de politique spatiale européenne en vous parlant de ce qui pourrait intéresser le Comité.

L'ESPI, l'Institut, est un centre de réflexion européen qui a pour mission d'effectuer des études et des recherches pour fournir aux décideurs des opinions indépendantes sur les questions devant être traitées à moyen ou long terme.

Dans le cadre de ses activités, l'Institut contribue à faciliter le processus décisionnel en Europe. Il organise également un réseau universitaire européen et coopère avec d'autres institutions gouvernementales ou non gouvernementales.

Depuis la dernière session du Comité, l'Institut a entrepris de nombreuses initiatives être liées directement ou indirectement aux travaux du Comité. Je voudrais mentionner en particulier ce que nous avons fait dans le cadre du point 14 de notre ordre du jour, la viabilité à long terme des activités spatiales. Cela correspond au point 14 de l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique.

Une conférence avait été organisée à l'Institut, de concert avec l'IAA et le SWF en novembre 2008 et nous avons publié dans notre série "Études en politique spatiale", un nouveau volume "L'utilisation juste et responsable de l'espace extra-atmosphérique ; un point de vue international". On y trouve tout un ensemble de points de vue, d'opinions, d'idées, de suggestions concernant les questions à l'ordre du jour du Sous-Comité.

D'autres travaux réalisés par l'Institut concernent, par exemple, la conscientisation à l'espace et la gestion du trafic spatial. Au cours de l'année écoulée, l'Institut a publié diverses études approfondies et documents de réflexion couvrant des domaines comme les applications spatiales, la sécurité, la réglementation. Tous ces documents peuvent être téléchargés à partir de notre site web, www.espi.or.at.

L'Institut continue également de publier l'Annuaire de la politique spatiale et les éditions couvrant 2008 et 2009 ont été publiées il y a quelques jours seulement. La série "Études en politique spatiale" a récemment été enrichie d'un nouveau volume sur l'Année héliophysique internationale.

C'est avec un plaisir particulier que je peux vous parler d'une table-ronde sur la coopération spatiale Afrique-Europe que l'Institut a organisée le 10 février 2010 durant la session du Sous-Comité

scientifique et technique ici même à Vienne. Cela faisait partie d'un projet de deux ans entrepris par l'Institut EURISY qui a de nombreux liens avec les activités du COPUOS. Le Président du Sous-Comité scientifique et technique, M. Ulrich Huth, a ouvert la table-ronde à laquelle ont participé trois participants de l'Afrique et de l'Europe qui se sont livrés à un débat constructif sur la coopération interrégionale.

L'Institut espère que grâce à ces initiatives et aux documents correspondants auxquels on peut avoir accès par l'entremise de notre site web, www.espi.or.at, nous pouvons appuyer les travaux du Comité. Dans ce contexte, c'est avec plaisir que je signale au Comité que l'Institut a officiellement reçu le statut consultatif auprès de l'ECOSOC, fin janvier, ce qui devrait renforcer encore les rapports entre eux, notre Institut et le système des Nations Unies.

Enfin, je voudrais adresser une invitation à tous les délégués. Il s'agit d'une réception que l'Institut organisera dans ses locaux jeudi 17 juin à 19 heures. Durant cette réception, on assistera également au vernissage d'une exposition de Gérald Martineo intitulée "Du ciel à l'espace", et nous aurons l'honneur d'accueillir le Président du COPUOS, M. Dumitru Dorin Prunariu, qui dira quelques mots de bienvenue. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Institut pour sa déclaration. Nous allons maintenant entendre le représentant de la Fédération astronautique internationale, M. Gérard Brachet.

M. G. BRACHET (Fédération internationale d'astronautique) : Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les observateurs. Au nom de la Fédération internationale d'astronautique et au nom de son Président, le Pr Berndt Feuerbacher, qui est retenu à Berlin cette semaine, je souhaite vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la Présidence du Comité. Je sais que votre excellente contribution aux travaux du Comité depuis de nombreuses années vous permettra de le présider avec une grande autorité et une grande efficacité.

Monsieur le Président, je vous remercie pour cette occasion de présenter au Comité les récentes activités de la Fédération internationale d'astronautique et de dire quelques mots au sujet des prochains congrès internationaux d'astronautique qui se tiendront à Prague en République tchèque, du 26 septembre au 1^{er} octobre de cette année, et à Cape Town en Afrique du Sud, en octobre 2011.

[*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, la Fédération comprend environ 200 organisations de 48 pays du monde entier et il y a notamment les principales agences spatiales mondiales et le nombre de demandes venant de pays émergents augmente rapidement. Nous avons également des sociétés industrielles, des instituts de recherche et des sociétés professionnelles parmi nos membres.

Je voudrais brièvement vous dire quelles sont les activités qui ont été réalisées par notre Fédération au cours de ces derniers mois de concert avec les organisations des pays hôtes. La Fédération, de concert avec l'IAC et l'IISL a organisé le 60^e Congrès à Daejeon en Corée du 12 au 16 octobre 2009. Ce congrès a extrêmement bien marché, on a eu plus de 2 700 participants qui se sont inscrits. La cérémonie d'ouverture a eu l'honneur de compter sur la présence du Président de la Corée, M. Lee Myung-bak, et une déclaration a également été lue par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon.

Notre Fédération reste le forum international le plus important pour ce qui est de faire la promotion des idées et des projets émanant des différents autres acteurs du secteur spatial. La Fédération a également pu lancer deux nouvelles initiatives lors de ce Congrès de 2009.

Pour la première fois, nous avons reçu des parlementaires de tous les continents qui nous ont parlé de l'utilisation de la technologie spatiale dans le contexte des changements climatiques et cela a jeté une nouvelle dimension politique à la participation au Congrès.

En outre, en vue de renforcer les liens entre les petites entreprises et les compagnies mondiales, nous avons lancé un forum sur les associations industrielles dans le contexte de l'exposition accompagnant le congrès. Pendant la cérémonie de clôture, le Président de la Fédération a lu la Déclaration de Daejeon qui a été adoptée par l'Assemblée générale ce même matin. Le texte reconnaît la façon dont sont constitués les groupes régionaux en vue de promouvoir la coopération internationale et les activités de la Fédération dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, ainsi qu'Asie-Pacifique.

Le concept de groupe régional de la Fédération inclut également la coopération interrégionale qui peut être développée durant le Congrès annuel.

Monsieur le Président, une bonne partie de ce succès a été dû aux activités pleines de dynamisme du Comité organisateur local placé sous la présidence de M. Choy avec l'appui de Kari. La Fédération voudrait remercier chaleureusement la

République de Corée pour son accueil chaleureux et pour l'excellente organisation du Congrès.

Monsieur le Président, notre Fédération participe également à toute une série d'ateliers destinés aux États émergents. Le 19^e Atelier de la Fédération et des Nations Unies sur les technologies spatiales intégrées a eu lieu au Centre de recherche aérospatiale coréen du 9 au 11 octobre soit une semaine avant le Congrès.

Les coorganisateur de l'Atelier, la Fédération et l'Agence spatiale européenne, ont fourni l'appui financier nécessaire pour assurer la participation de 23 personnes provenant de 21 pays principalement des pays en développement. Dans l'ensemble, environ 70 participants provenant de 40 pays ont assisté à l'Atelier. Le financement offert aux participants des pays en développement leur a permis d'assister également au Congrès astronautique international et de bénéficier des activités organisées dans le cadre de ce Congrès.

Le 20^e atelier Nations Unies/Fédération aura lieu à Prague, les 24 et 25 septembre 2010, soit une semaine avant le 61^e Congrès. Il sera consacré aux applications du système mondial de navigation par satellite.

Monsieur le Président, la Fédération astronautique internationale et la Société chinoise d'astronautique ont récemment organisé la Conférence mondiale sur la Lune qui a eu lieu du 31 mai au 3 juin à Beijing en Chine. Cette conférence réunissait l'Administration spatiale nationale de la Chine et son bureau de la Lune, le Programme de génie spatial, la Corporation aérospatiale et technologique chinoise ainsi que l'Académie chinoise de la technologie spatiale, ainsi que des acteurs internationaux comme l'Agence spatiale canadienne, l'Agence spatiale européenne, l'Agence d'exploration spatiale japonaise, JAXA, ROSCOSMOS et beaucoup d'autres acteurs importants.

La Conférence était coprésidée par l'Europe, les États-Unis et la Chine et les sujets traités étaient l'exploration, les missions humaines, les sciences de la vie, les habitats lunaires et les questions d'architecture. On a également parlé des questions économiques, sociales, juridiques et culturelles.

La Fédération voudrait exprimer ses remerciements à la Société chinoise d'astronautique pour l'excellente organisation de cette conférence.

Pour passer maintenant au 61^e Congrès, ce congrès aura lieu à Prague, capitale de la République tchèque, du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010. Le thème en sera "L'espace et l'exploration ainsi que les répercussions positives pour l'humanité". Les communications qui seront

présentées ont été sélectionnées par le Comité du programme international lors de sa réunion à Paris en mars dernier.

Nos collègues, à Prague, s'occupent maintenant de la préparation d'une manifestation qui devrait s'avérer particulièrement intéressante dans ce lieu historique et culturel imminent.

Nous rencontrerons également à Prague des parlementaires internationaux qui nous parleront des questions touchant l'utilisation de l'espace en vue d'améliorer la condition humaine.

Monsieur le Président, pour la première fois depuis 62 ans qu'existe le Congrès astronautique, le Congrès se tiendra sur le continent africain en octobre 2011. Le Cap sera la ville qui accueillera ce 62^e Congrès en 2011.

Pour se préparer à cela, la Fédération a participé à la troisième Conférence africaine de leadership qui a été accueillie par l'Algérie en décembre 2009. Il s'agit de la Conférence ALC-3. Une session spéciale sur la coopération interrégionale a été organisée avec le Bureau des affaires spatiales, le Président du COPUOS et les chefs des agences nationales de l'Algérie, du Nigéria, de l'Afrique du Sud et du Kenya. À cette occasion, la Fédération a présenté le concept de groupes régionaux de la Fédération qui a été adopté à l'Assemblée générale de Daejeon en République de Corée l'année dernière.

Une séance a également été organisée au sujet de la préparation du Congrès 2011 et on est alors convenu de coordonner tous les efforts liés à l'espace qui auront lieu sur le continent africain, y compris la quatrième ALC qu'il est prévu de tenir à Nairobi au Kenya. Il s'agit d'élaborer des recommandations et des contributions pour que soit organisé un sommet spatial africain le premier jour du Congrès astronautique international, le lundi 3 octobre 2011 au Cap en Afrique du Sud.

Les représentants des États africains et les autres délégations sont invités à assister à la séance d'information Afrique du Sud/Fédération relativement à ce qui est prévu pour le 62^e Congrès du Cap. Cette réunion d'information aura lieu demain à 11 heures, le 11 juin, dans la salle E0951. C'est la salle de réunion du Bureau des affaires spatiales.

Monsieur le Président, une des priorités de la Fédération est l'appui des générations futures de spécialistes de l'espace. La Fédération met l'accent sur l'éducation spatiale et encourage les participants de la nouvelle génération. Depuis 1999, nos congrès annuels ont encouragé la participation des étudiants et des élèves. En 2006, nous avons lancé un programme visant à permettre aux jeunes

spécialistes d'entrer en contact avec des experts plus expérimentés durant nos congrès et tout au long de l'année. Nous réalisons ce type d'activités en collaboration avec le Conseil consultatif de la génération spatiale, les étudiants pour l'exploration et le développement de l'espace et d'autres groupes encore.

En 2008, les organisations membres de la Fédération astronautique internationale ont adopté une nouvelle initiative visant à appuyer, inspirer, motiver la nouvelle génération d'étudiants et de jeunes spécialistes afin de leur permettre d'être les futurs leaders de la communauté spatiale internationale. C'est quelque chose que l'on réalise dans le cadre d'un programme de bourse pour la jeunesse, destiné à appuyer des étudiants sélectionnés dans le monde entier durant les congrès.

La Fédération a également lancé un nouveau programme visant à aider les étudiants et les jeunes spécialistes pour qu'ils participent aux activités de la Fédération, en particulier au Congrès astronautique international. Le programme couvrira la participation de dix étudiants et jeunes spécialistes au 61^e Congrès qui aura lieu à Prague en septembre 2010.

Et enfin, Monsieur le Président, comme lors des années antérieures, la Fédération prépare un rapport annuel sur les activités spatiales mondiales en établissant une compilation des contributions émanant de tous les pays présents ici aujourd'hui. Un exemplaire du rapport 2009 a été distribué aux délégations intéressées en février durant la session du Sous-Comité scientifique et technique, et on peut se le procurer au Bureau des affaires spatiales.

[l'orateur poursuit en français] : (...) pour présenter les activités et les projets de la Fédération internationale d'astronautique à ce Comité. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie aussi, M. Brachet pour votre intervention. [interprétation de l'anglais] : L'orateur suivant sur ma liste est Mme Cornell au nom du Conseil consultatif de la génération spatiale.

Mme A. CORNELL (Conseil consultatif de la génération spatiale) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Le Conseil consultatif est heureux de collaborer avec vous cette année. Nous vous félicitons à l'occasion de votre élection et nous serons heureux de la façon dont vous saurez diriger les activités du Comité.

Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de vous faire rapport sur nos activités car nous avons eu une année très active. Au cours de ces 12 derniers mois, nous avons constaté une importante

croissance de notre organisation. Chaque année, nous cherchons à être un groupe qui permet à la nouvelle génération de dirigeants du secteur spatial de faire part de leurs opinions et d'en faire profiter le débat international à ce propos. Au cours de l'année écoulée, nous l'avons fait en finançant la participation de nos membres à différentes conférences internationales. Nous avons étoffé nos groupes de projets et nous avons cherché à renforcer nos racines organisationnelles.

Notre Conseil est particulièrement fier de l'aide directe que nous donnons à nos membres internationaux pour qu'ils participent à des conférences. Nous sommes un organisme bénévole et ce sont nos bénévoles qui, dans leur temps libre, s'emploient à créer des partenariats, à collecter des fonds également pour que l'on puisse distribuer des bourses à nos membres.

En septembre 2009, le Conseil consultatif, de concert avec la NASA, a parrainé un projet sur les satellites, permettant la participation d'étudiants à Saint Petersburg à un congrès. En octobre, nous avons également pu financer la participation de 21 membres au Congrès de la génération spatiale à Daejeon en Corée. Les étudiants choisis venaient d'Autriche, Australie, Croatie, Finlande, France, Allemagne, Guatemala, Iran, Kenya, Inde, Mexique, Nigeria, Pakistan, Roumanie, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis.

Parmi ceux-là, Yann Lorber de France a obtenu directement un appui de la part du Bureau des affaires spatiales pour contribuer à la conception du nouveau site web de la Semaine spatiale mondiale. En décembre, de concert avec SPIDER, le Conseil a envoyé un de ses membres des Indes occidentales, à la quatrième Conférence annuelle des Caraïbes sur la gestion des catastrophes. En avril, le Conseil consultatif a fourni une réduction importante des taux d'inscription pour la participation au Colloque spatial national de Colorado Springs.

Nous avons également établi un partenariat avec l'Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale, IASS, pour un concours de communication technique et fournir les bourses à quatre personnes venant du Nigeria, de l'Iran et de la France pour qu'ils présentent leur communication à la Conférence annuelle de l'IASS. D'autres bourses seront disponibles lorsque nous nous approcherons de notre conférence annuelle, le Congrès de la génération spatiale qui a lieu chaque année en même temps que le Congrès astronautique international et qui aura lieu cette année à Prague.

Outre le fait que nous aidions nos membres à participer à ces conférences pour y faire part de leurs opinions, le Conseil consultatif cherche

également à rassembler les points de vue exprimés par nos membres tout au long de l'année. Nous avons un groupe de travail sur les objets géostationnaires qui a produit un film de 25 minutes sur ces objets géocroiseurs et ce film a été présenté à de nombreuses occasions. Le groupe sur les objets géocroiseurs a également diffusé de l'information au sujet de son concours annuel sur les astéroïdes. Le vainqueur de ce concours recevra une bourse lui permettant de suivre le Congrès de la génération spatiale et le Congrès astronautique international.

Un autre groupe de projet, le groupe de travail sur la gestion des catastrophes a connu une forte croissance depuis un an qu'il existe. Ce groupe a été mis sur pied après la réunion du COPUOS, l'année dernière, pour faire des activités de vulgarisation sur les applications spatiales en vue de la gestion des catastrophes. Ce nouveau groupe a plus d'une douzaine de membres dans des pays comme le Canada, l'Inde, l'Écosse et les États-Unis. Au cours de sa première année, ce groupe a collaboré avec SPIDER pour organiser un concours de présentation d'affiches dont le prix était une bourse pour assister à la quatrième Conférence annuelle des Caraïbes sur la gestion des catastrophes. Ce groupe a également élaboré un livre blanc sur les réactions suite au tremblement de terre d'Haïti, et un autre va être réalisé à propos du tremblement de terre du Chili.

Il y a également le groupe sur les systèmes satellitaires de navigation mondiale et des jeunes qui s'est livré à des activités de vulgarisation à ce sujet. On a organisé différentes activités en Thaïlande, en Belgique, en Russie et en Corée. Cette année, le groupe va produire une brochure sur les avantages que l'on peut tirer de la technologie du système mondial de navigation par satellite.

Monsieur le Président, tout cela n'est possible que parce que notre Conseil consultatif continue de renforcer sa base d'organisations et nous sommes fiers d'annoncer que cette semaine nous avons la réunion de notre premier Conseil consultatif. Les membres du Conseil consultatif sont des membres influents de la communauté spatiale internationale et parmi le groupe initial on peut nommer Adigun Ade Abiodun, fondateur de la Fondation spatiale africaine, l'Ambassadeur Ciro Arévalo, ancien Président du Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Ben Baseley-Walker, analyste juridique et politique de la Fédération pour un monde plus sûr, Yolanda Berenguer, coordonnatrice du Programme d'éducation spatiale de l'UNESCO, Lance Bush, agent stratégique en chef de Paragon Space Development Corporation, Sergio Camacho, secrétaire général du Centre régional de la science spatiale et de l'éducation technologique pour l'Amérique latine et les

Caraïbes, Chris de Cooker, chef des relations internationales de l'Agence spatiale européenne, et Clay Mowry, Président de Arianespace Incorporate.

Ce bureau consultatif a pour tâche de donner une orientation stratégique à notre Conseil consultatif pour que l'organisation puisse voir sur quelle voie il convient de s'engager et comment elle peut améliorer son fonctionnement.

Le Conseil consultatif est fier que plus de la moitié des membres soient des gens qui ont contribué aux activités du COPUOS. Et nous savons qu'ils sont complétés par ceux qui représentent d'autres secteurs d'activité.

Le Conseil consultatif en est à sa deuxième décennie et nous jouons le rôle de forum international pour la prochaine génération des dirigeants du secteur spatial pour contribuer au débat politique à ce sujet. Mais nous ne pourrions continuer à croître s'il n'y avait pas de nombreuses organisations qui appuyaient nos travaux.

Nous voudrions remercier ceux qui nous aident au plan international et qui ont apporté une forte contribution à nos activités durant les douze derniers mois. Je peux citer parmi ces organisations, le DLR, l'Agence spatiale européenne, l'Institut européen de politique spatiale, l'Institut avancé coréen de sciences et technologies, l'Institut de recherche avancée de Corée, Lockheed Martin, la NASA, la société Paragon Space Development, la Fondation pour un monde sûr, la Fondation spatiale, Space Foundation, Space News, le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies ainsi que UN-SPIDER.

Le Conseil consultatif est fier de ce qu'il a pu réaliser au cours des douze derniers mois et nous serons heureux de faire en sorte que les douze prochains mois soient aussi productifs que l'ont été les douze derniers. Notre organisation et ses 4 000 membres présents dans 90 pays seront heureux de continuer à amplifier leurs activités en 2010 et invitent tous les États membres à s'associer à ce que nous faisons. Merci, Monsieur le Président.

[L'interprète voudrait rendre hommage à la rapidité avec laquelle la personne qui vient de parler a lu son texte.]

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant de la SGAC. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaite intervenir dans le cadre du débat au titre du point 5 de l'ordre du jour ? Nous avons donc terminé l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général".

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais maintenant poursuivre et si possible terminer notre examen du point 6 de l'ordre du jour, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Le premier orateur sur ma liste et pour l'instant c'est le seul, il s'agit du représentant des États-Unis, M. Kenneth Hodgkins.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation, Monsieur le Président, se félicite de la possibilité de discuter des mesures pour une utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, j'ai commencé à siéger ici à la vingt-huitième session de notre Comité. Depuis, nous avons vu de grandes avancées dans l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Aujourd'hui, nous en sommes à un niveau sans précédent de coopération internationale.

Les États-Unis ont connu une histoire longue et réussie de coopération avec d'autres partenaires dans le domaine spatial et ces 20 dernières années, nous avons conclu plus de 300 accords avec plus de 319 États et organisations internationales. Le niveau de coopération se renforce et augmente chaque année. Actuellement, la NASA a plus de 459 accords actifs. Le nombre d'États qui s'engagent dans les activités spatiales augmente de jour en jour et notamment avec une participation accrue du secteur privé.

Évidemment, cette coopération va jouer un rôle fondamental pour les États-Unis notamment, et depuis notre dernière réunion, nous nous sommes lancés dans toute une série de projets internationaux qui devraient procurer un grand nombre d'avantages pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Notamment, nous avons entrepris un certain nombre d'activités dans le domaine de la navigation par satellites.

Nous voudrions féliciter la Russie pour son organisation très réussie de la quatrième réunion du Comité international sur les systèmes de navigation mondiale par satellites ainsi que la réunion qui a eu lieu à Saint-Petersbourg en 2009.

Nous voudrions également féliciter le Bureau des affaires spatiales pour la très bonne organisation de cette réunion ainsi que pour le soutien continu qu'il fournit au CIG ainsi qu'aux fournisseurs.

Nous sommes heureux de voir les avancées qui ont été faites dans le domaine de la plateforme ICG et notamment dans le cadre du partage d'informations, d'une meilleure transparence. Ceci permet d'optimiser ce partage d'informations. Nous continuons à soutenir financièrement l'OOSA notamment en ce qui concerne l'élaboration de séminaires, d'ateliers et différents forums dans le cadre de l'ICG.

En plus de nos activités dans le cadre de l'ICG, les États-Unis ont mené un grand nombre de projets bilatéraux en ce qui concerne la navigation par satellites. Nous avons coopéré notamment avec le Japon et nous avons mis en place un certain nombre de consultations depuis 1966. Notre dernière réunion a eu lieu en janvier de cette année. En 2008, les États-Unis et le Japon ont signé un accord pour la mise en place d'une station d'observation de la Terre à Hawaï qui a été ouverte en 2009. Il s'agit de la station japonaise et la station d'Hawaï va entrer en service dans le cadre de cette année.

Nous avons également signé un accord de coopération GPS-Galileo en 2004. En 2009, dans le cadre du groupe de travail C, nous avons notamment discuté des résultats des récepteurs conjoints GPS-Galileo et ceci permettra d'augmenter l'interopérabilité entre ces deux systèmes.

La Russie et les États-Unis continuent de travailler de concert pour assurer la compatibilité et l'interopérabilité entre le GPS et le système russe connu sous le nom de GLONAS.

Dans une perspective plus large, les États-Unis prennent contact avec d'autres pays pour envisager des coopérations internationales et bilatérales. Notre objectif est de promouvoir les objectifs de coopération, d'exploration, de mission conjointe avec l'élaboration de nouvelles technologies qui permettraient d'ouvrir la voie encore à des explorations et à des missions renforcées.

Nous avons travaillé également dans le cadre du groupe GEO, Groupe sur l'observation de la Terre, avec les 79 autres pays membres, la Commission européenne et les 47 organisations qui prennent part à cette organisation qui vise à mettre en place un système de système d'observation de la Terre, GEOS. Ce que veut GEO pour le GEOS c'est élaborer un certain nombre de décisions et d'actions pour que les différentes nations du monde soient informées en temps réel des données d'observation de la Terre.

À la lumière de ces avancées et des activités dans le cadre du COPUOS, ma délégation continue à être persuadée qu'il est indispensable d'agir

contre la militarisation de l'espace. Il y a un grand nombre d'instances qui ont été créées à cet effet. Nous ne sommes pas persuadés que le COPUOS soit l'instance idéale pour discuter de cette question. Nous ne sommes pas ici pour discuter des questions de désarmement mais d'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Le COPUOS serait par là-même la seule instance de l'Assemblée générale qui examinerait l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

À ce moment-là, et toujours maintenant, le COPUOS est envisagé comme une instance de l'Assemblée générale qui doit promouvoir la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Il était évident qu'il y aurait des efforts totalement parallèles et indépendants pour traiter du désarmement, notamment dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale, et de la Conférence sur le désarmement à Genève.

Ce Comité a beaucoup fait pour la coopération dans le domaine de l'espace. Il s'agit d'une instance fondamentale pour l'échange d'informations sur les dernières avancées dans le domaine de l'utilisation et de l'exploration de l'espace. Nous pensons qu'il y a de grandes possibilités de renforcer la coopération internationale dans le cadre du mandat de notre Comité. La façon dont nous voyons l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, cette vision a pu se traduire en des mesures concrètes dans le cadre de ce Comité. Un certain nombre d'États membres sont arrivés à la conclusion que le renforcement de la coopération internationale nécessite une restructuration et un réexamen des méthodes de travail de notre Comité. Il en a été question au sein des Sous-Comités et notamment dans le cadre d'UNISPACE III. Nous avons discuté de l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour tels que les retombées bénéfiques de l'espace, l'espace et le changement climatique, l'espace et la société ainsi que les programmes de recherche et de sauvetage connus sous le nom de COSPAS-SARSAT.

Nous avons déjà commencé à revitaliser ce Comité et ceci s'est manifesté par l'intérêt que nous portent d'autres acteurs internationaux, les ONG, des entreprises qui veulent participer à notre travail. Je pense que c'est là une avancée très intéressante car la présence d'entités non-gouvernementales et le souhait que manifestent les experts de venir intervenir devant notre Comité et devant notre Sous-Comité témoigne du succès de nos travaux. Il est indispensable de continuer dans cette voie.

À cet égard, dans notre délégation, vous aurez remarqué qu'il y a des représentants de la

Fondation spatiale, du Centre d'études stratégiques et hier, aujourd'hui et demain, ils vont encore intervenir sur leurs activités.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant des États-Unis pour son intervention. Y a-t-il d'autres délégations qui voudraient s'exprimer au titre de ce point de l'ordre du jour ? Il s'agit toujours du point 6, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Non, je n'en vois pas. Nous avons donc conclu notre examen du point 6, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

Mesdames et Messieurs, je vous propose maintenant d'en venir aux exposés techniques. Je voudrais donner la parole à Mme Ashley Bander, représentante des États-Unis, qui va intervenir sur le thème "Initiative spatiale au Centre d'études stratégiques international".

Mme A. BANDER (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Mesdames et Messieurs, bonjour. C'est pour moi un grand honneur que d'intervenir au nom du Centre pour les études stratégiques et internationales.

Qu'est-ce que notre Centre ? C'est un centre qui a été fondé en 1966. Il comprend aujourd'hui 220 personnels à plein temps, en plus d'un grand réseau de chercheurs associés qui travaillent dans plus de 30 programmes et initiatives dans trois grands domaines de recherches, politique de défense et de sécurité, défis mondiaux tels que l'énergie et la santé, et transformation régionale.

Ce que nous avons vu c'est que l'espace était un point commun entre tous ces domaines et donc notre projet sur les initiatives spatiales a été mis en place pour essayer d'appréhender toutes les possibilités qu'offrait l'espace et qui comprenaient les domaines de recherche que j'ai mentionnés, qui soulignaient, qui mettaient l'accent sur les activités dans le cadre de la coopération internationale et ce pour tirer profit au mieux de cette coopération.

Nous regroupons nos activités dans trois grandes catégories, gouvernance, finance et soutien public. Dans le domaine de la gouvernance, nous examinons la possibilité d'une structure de gouvernance internationale, nous examinons les questions telles que l'interopérabilité, la normalisation, peuvent être traitées.

En ce qui concerne les finances, nous envisageons des partenariats privés et publics et nous essayons également d'encourager les contacts avec l'industrie.

En ce qui concerne le secteur public, nous travaillons dans le domaine de l'éducation, notamment avec la Fédération internationale de l'espace. Nous travaillons également avec l'UNESCO pour créer un réseau d'éducation de par le monde.

Nous avons également focalisé notre attention sur l'observation de la Terre. Notre premier rapport en 2008 a été adressé à un grand nombre d'experts dans un grand nombre de domaines, de chercheurs, de représentants du secteur privé. Il s'agissait d'un rapport qui a organisé sa publication selon une composition thématique. Le rapport public des États-Unis sur l'utilisation des satellites a repris et a cité abondamment ce rapport qui a bénéficié d'une reconnaissance de par le monde.

Dans le domaine de la gouvernance. En 2008, nous avons organisé le premier Sommet sur le développement avec la Société chinoise pour l'astronautique. Des participants de 15 pays sont venus à cette conférence ainsi que des acteurs du secteur privé, des représentants des ONG. Nous avons reconnu le rôle très important de l'espace dans l'économie mondiale, dans la sécurité. Il y avait deux domaines de coopération qui ont été mis en exergue, observation de la Terre, ainsi que la coopération internationale par l'exploration.

La deuxième Conférence a eu lieu en automne à Washington DC, organisée par l'Association américaine d'astronautique, la Fondation spatiale, ainsi que l'Association chinoise qui a été coparrainée par l'Académie chinoise d'astronautique. Pendant la première journée du sommet, nous avons discuté de la gouvernance liée à l'exploration de l'espace. Nous avons également mis l'accent sur les activités pédagogiques. La deuxième journée a été consacrée à l'observation de la Terre ainsi que son importance pour les questions nationales et de développement de la coopération internationale.

Un grand nombre de présentations sont déjà affichées sur notre site internet. Vous voyez ici son adresse, à l'écran.

Ici, je voudrais vous montrer ce que nous avons fait ces dernières années. Vous voyez toute une série de manifestations, des grandes manifestations et des petites réunions. Un grand nombre de nos collaborateurs ont également pris part à d'autres conférences de par le monde.

Ce que vous pourrez voir ici sur ce transparent, ce sont deux manifestations dans le cadre du Global Space Agenda. Il s'agissait d'une série de manifestations qui regroupaient les experts les plus éminents dans ce domaine. Nous avons, l'année dernière, organisé des manifestations

auxquelles sont venus parler, des représentants de la NASA, du CNES, de l'ISRO, et vous retrouverez également un certain nombre de ces vidéos, des vidéos des retransmissions de ces interventions sur notre site internet et sur notre bibliothèque i-tunes.

En ce qui concerne nos publications récentes, maintenant, nous avons de grands projets mais également des petits commentaires, des réactions à un certain nombre d'événements. Nous avons notamment pris part à une publication qui s'appelle "Questions critiques", où on prépare un grand nombre d'experts dans le domaine de l'astronautique.

Je vous remercie de votre attention. Maintenant, si ces projets que j'ai mentionnés vous intéressent, vous pouvez prendre contact avec nous, avec nos collaborateurs à l'adresse que vous voyez ici à l'écran, csis.org/space.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci beaucoup, Mme Bander, pour votre exposé. Y a-t-il des réactions ? Je n'en vois pas. Je voudrais donner la parole à Mme Nunzia Paradiso et M. Iacopo Tani de l'Italie qui vont intervenir sur le thème des masters en Italie.

M. I. TANI (Italie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Permettez-nous de nous présenter. Ma collègue et moi nous intervenons au nom des étudiants de la deuxième année du Programme de master italien sur les institutions spatiales.

Nous voudrions remercier la délégation italienne, l'Ambassadeur italien de la mission permanente de l'Italie, ainsi que nos enseignants, nos professeurs, de nous avoir donné la possibilité d'intervenir.

Dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et la Déclaration de Vienne qui souligne le souhait de renforcer les possibilités de formation et d'éducation dans les activités de l'espace, l'Agence spatiale italienne, en coopération avec la Société italienne pour les organisations internationales et l'Institut des études juridiques du Conseil national pour la recherche établi au cœur de Rome, nous avons étudié dans le cadre d'un programme de master intitulé "Institution et politique spatiale", et ce sous l'égide du Parlement européen, de l'Agence spatiale européenne et d'autres organisations.

Nous voudrions ici présenter rapidement ce master, qui nous sommes, comment cela se passe, etc., et quelles sont les méthodologies. Les activités spatiales posent de plus en plus de questions, de difficultés et il est indispensable d'accroître nos connaissances dans les domaines scientifiques. La

demande de connaissances techniques très très pointues souligne la nécessité d'efforts conjoints au niveau international, surtout à moyen et à long termes. Il est donc indispensable de renforcer la collaboration dans le cadre d'un programme de formation sur les systèmes spatiaux dans leur ensemble. Ce n'est que par une synergie de compétences multiples que nous y arriverons.

Par conséquent, ce master permettra de former des professionnels qui pourront travailler au niveau international.

Ce master regroupe des participants de tous les horizons, de tous âges, de tous contextes. Ils ont fait des études très différentes avant de venir là, et ceci souligne le caractère interdisciplinaire de ce programme de formation. Les enseignants également viennent de différents contextes.

Comme je l'ai dit avant, l'intention de ce master est de former des professionnels qui pourraient relever les défis actuels et futurs dans le cadre des activités spatiales. Pour cela, nous avons besoin d'un spectre de compétences très très large. Pour cela, nous avons défini cinq modules thématiques et ces modules relations internationales et politique spatiale, droit socio-économique et droit de l'espace, module techno-scientifique et module industriel, sont complémentaires.

Monsieur le Président, je voudrais très rapidement ici présenter ces modules et je voudrais mettre en exergue cette approche multidisciplinaire.

Tout d'abord, relations internationales et politique. C'est un module qui fournit un tableau d'ensemble des grands concepts clés dans le domaine des politiques spatiales, notamment il s'agit des questions de stratégie, de coopération, de coordination, de négociation et de gouvernance. Les stratégies nationales sont analysées par le biais de toute une série d'études, études de cas, et d'exemples notamment qui émanent de l'Agence spatiale italienne. Les autres agences spatiales nationales sont étudiées. Nous étudions également leurs activités, leur structure, leur stratégie, leur vision et leur budget.

Nous accordons également une grande attention aux aspects internationaux, c'est-à-dire à ce qui se passe dans les organisations internationales mais également dans le cadre de négociations bilatérales et internationales. Nous pouvons ainsi comparer les nuances, les différentes approches des différents pays. Ceci est pour nous tout à fait fondamental.

Maintenant, en ce qui concerne le module droit ou le module juridique. Bien évidemment, cela a trait aux règles qui régissent l'utilisation internationale de l'espace et ce en se basant sur les

différents traités, sur les cinq traités relatifs à l'espace extra-atmosphérique. Ces traités sont étudiés en détail et sont comparés avec les autres traités. Nous étudions les conventions internationales, bilatérales, etc. Nous essayons de les interpréter et d'envisager des études de cas. Nous avons la possibilité d'entendre les plus éminents juristes nationaux et internationaux.

En ce qui concerne le module industriel maintenant. Il met l'accent sur deux domaines d'intérêt. Tout d'abord, la gestion des programmes spatiaux et ce qu'on appelle la chaîne de valeurs. Nous traitons de sujets les plus divers tels que la recherche technique, la gestion technique, la gestion des coûts, la gestion des risques, le marketing, les finances, etc., et nous avons la possibilité également d'entendre des intervenants de l'industrie.

Je vais maintenant passer la parole à ma collègue.

Mme N. PARADISO (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Le module techno-scientifique. Ce module technique et scientifique nous permet de dresser un tableau d'ensemble de l'histoire, de l'histoire de l'espace, de l'évolution des activités scientifiques dans le domaine de l'espace, et leurs applications telles que l'observation de la terre et l'observation de l'Univers. Il s'agit également de porter l'attention sur les éléments principaux des missions spatiales, dans l'espace, sur la Terre, les segments liés aux lancements, etc.

Nous travaillons également sur les questions relatives aux débris spatiaux, aux problèmes médicaux liés aux longs séjours dans les conditions de microgravité et l'exposition aux rayons cosmiques, ainsi que des questions liées aux études biologiques.

Le module socio-économique. Le module socio-économique met l'accent sur les relations entre la dimension sociale, la croissance économique. Il étudie la façon dont les activités spatiales affectent la croissance. La dimension sociale implique évidemment tout ce qui est lié aux personnes, aux populations et aux idées. Nous étudions les idées. Des aspects tels que les nouvelles technologies sont discutés, sont étudiés et dans ce contexte, nous étudions également tout ce qui est budget spatial, budget civil et militaire ainsi que les tendances qui se profilent et les distributions géographiques. Nous acquérons une perspective plus globale sur l'économie spatiale mondiale.

Ce master fournit également un certain nombre d'exercices pour permettre d'améliorer notre capacité analytique. Nous pensons que ces expériences, ces exercices permettent de renforcer les capacités de formation et d'éducation dans le domaine des activités spatiales et cela permet de

répondre aux souhaits exprimés par la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Nous avons pu prendre part à un certain nombre d'événements, de manifestations organisés par d'éminents spécialistes internationaux. Ceci nous a permis de mieux comprendre les liens qui existaient de nos jours entre l'espace et la société. Qui plus est, et ce pour avoir une expérience plus directe, nous avons visité un certain nombre de sites industriels dans notre pays mais également des sites institutionnels. Par exemple, nous avons pu assister au lancement de CRYOSAT-2, au site ESA ESRIN à Frascati et nous avons pu visiter le site spatial TELESPAZIO à Fucino qui traite de différentes missions et de services, le Centre Thales Alenia en Italie à Turin, où l'on presse des modules pour la Station spatiale internationale en collaboration avec la NASA, ainsi que la Compagnie AVIO à Collefero et notamment leur site industriel où nous avons pu voir notamment le véhicule VEGA.

Nous voudrions également remercier le Centre international de Vienne et notamment votre Comité pour nous donner la possibilité d'assister à cette session du COPUOS.

Ce programme va également fournir un module d'apprentissage sur les liens entre l'espace et le développement durable.

À la fin de nos études, le programme va nous fournir la possibilité d'effectuer un stage dans des institutions spatiales gouvernementales, des industries ou dans des organisations internationales. Ce sera pour nous une occasion tout à fait unique de vivre au quotidien la façon dont ces activités spatiales sont menées dans ces différentes organisations.

Nous voudrions évidemment exprimer tout notre intérêt pour passer ce stage dans d'autres entités internationales, donc Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les délégués, si vous avez des propositions, nous sommes preneurs.

En conclusion, il est évident que nous comprenons de mieux en mieux, grâce à nos études, l'importance de la coopération internationale et de la coordination, la façon dont elles sont indispensables pour l'avenir de l'humanité. Nous sommes persuadés que de nouvelles classes, de nouvelles générations de professionnels spécialisés sont indispensables, des techniciens, avec une sensibilité sociale, économique, politique, mais également des dirigeants politiques qui seraient sensibles aux questions scientifiques, techniques et industrielles. Nous sommes là pour témoigner que ce master est un lien, master dans les institutions spatiales et politiques, et peut répondre à ce besoin.

Je vous remercie pour votre attention, Mesdames et Messieurs.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie Mme Paradiso et M. Tani pour cette contribution. Je voudrais vous demander s'il y a des questions, des commentaires, des réactions. M. le deuxième vice-président adjoint, M. Gonzalez.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Deuxième vice-Président) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Avec votre permission, Monsieur le Président, et je pense qu'ici je parle d'une position tout à fait neutre, je voudrais dire aux délégations que nous avons entendu des communications extrêmement intéressantes aujourd'hui. Je me suis senti tout particulièrement impressionné par ce qui nous a été récemment dit par les représentants de l'Italie. C'est quelque chose qui est très proche de ce sur quoi nous souhaitons mettre l'accent. Ce qu'a dit l'ESPI est très intéressant aussi. Quant au Centre d'études stratégiques, ou quelque chose comme ça, je ne sais plus trop exactement de quoi il s'agit.

Pour ce qui a trait à l'Italie et pour l'ESPI aussi, il y a une question que je voudrais poser, une question très concrète. Compte tenu de l'ampleur du programme et ses qualités évidentes, sa façon d'envisager les choses de façon très complète, exhaustive, en tenant compte de la réalité internationale actuelle, quelles sont les possibilités concrètes, à votre avis, qui permettraient à la majorité des pays membres du Comité, qui sont des pays en développement, comment pourraient-ils avoir accès à ces cours et comment pourrait-on ne pas se limiter seulement à un petit nombre de pays développés ? Ça c'est une question que je pose au représentant de l'ESPI qui est assis dans le fond de la salle, aussi, pour savoir ce qu'ils en pensent.

Je voudrais vraiment vous remercier pour la qualité de votre intervention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci Raimundo. Est-ce que quelqu'un veut répondre à cela, veut répondre à la question posée par l'Ambassadeur Raimundo González ?

M. I. TANI (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Nous sommes fermement convaincus que la coopération et la collaboration sont des éléments clés et resteront des éléments clés à l'avenir. Mais de façon générale, les pays qui sont représentés ici, ce qu'ils peuvent faire c'est faire de leur mieux pour couvrir leurs besoins nationaux et essayer de collaborer. Il faut penser surtout aux objectifs à long terme sans trop être obnubilé par le présent.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, des questions ? Je n'en vois pas. Je voudrais inviter maintenant M. Claudio Mallone de l'Académie internationale d'astronautique à nous faire un exposé qui sera intitulé "La proposition d'une zone exempte de signes radio sur le côté opposé de la Lune".

M. C. MACCONE (Académie internationale d'astronautique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, je voudrais vous parler d'une question qui, pour autant que je sache, n'a pas été traitée auparavant par le COPUOS. C'est une question nouvelle parce qu'en fait, c'est une question d'ordre scientifique qui reflète les besoins des scientifiques qui font des recherches sur l'Univers et qui essayent de détecter des signaux qui proviennent de l'Univers. Ils font face à des difficultés croissantes vu la faiblesse des signaux, ou plutôt pour ce qui est de recevoir des signaux du fait des interférences croissantes parce que le développement de l'espèce humaine nous expose à toutes sortes de transmissions d'ondes radio de toutes natures. Cela empêche les scientifiques de recevoir les signaux faibles.

Le problème qui se passe à la surface de la Terre, il est très difficile à régler. Les scientifiques qui font partie de l'Académie internationale d'astronautique, il y a une vingtaine d'années, en sont arrivés à la conclusion que si cette tendance continue, d'ici quelque 20 ans, 30 ans peut-être, tous les radiotélescopes de la surface de la Terre seront quasiment aveuglés à cause de la production de l'ingérence d'autres fréquences radio anthropogéniques.

On a essayé de voir quelles étaient les solutions que l'on pourrait trouver à ce problème et ce qu'on a conclu c'est qu'il ne fallait pas chercher de telles solutions sur la Terre, mais il fallait plutôt se tourner vers l'espace. L'espace dans ce cas-ci c'est une nécessité et pas du tout un luxe, parce que c'est le seul endroit où nous pouvons espérer trouver un lieu, surtout sur le côté opposé de la Lune, où l'on n'aura pas d'interférence avec des ondes radio venant de la Terre.

Expliquons la chose en termes scientifiques et ensuite on passera à l'aspect politique de la chose. C'est en fait ce que je voulais plutôt vous exposer pour que l'on essaye d'élaborer une solution internationale à ce problème. Ici, vous voyez à droite, le côté opposé de la Lune, et on a deux parallèles qui sont dessinées à plus et moins 30° par rapport à l'Équateur de la Lune. Le cercle que vous voyez c'est un cercle qui est dessiné en ayant son centre à l'antipode de la Terre, c'est-à-dire le point sur ce côté de la Lune qui est

exactement à l'opposé de la Terre. Ce cercle, bien entendu, s'étend de la latitude +30 nord à -30 sud et entre les méridiens qui sont à 15° est, 15° ouest. On a bien sûr ce qui correspond aux méridiens qui passe par le centre du cercle.

Il s'agit par là de dire que ce cercle, le cercle auquel je dois bien donner un nom, le nom que je lui ai donné c'est le PAC, le cercle antipodique protégé, et ce cercle PAC devrait être déclaré par les Nations Unies dans le cadre d'un accord international, comme une zone où l'exploitation de la Lune ne devra produire aucune interférence avec des ondes radio parce que c'est le seul endroit de la Lune où l'on a encore une zone sans ondes radio. C'est de cela dont je veux vous parler ici.

Maintenant, je vais passer à des aspects plus techniques. Comme vous le savez, la proposition du PAC de ce cercle fait suite à une étude cosmique réalisée par l'IAA, un groupe de membres de l'Académie. Le titre en était "Le laboratoire radio de l'autre côté de la Lune". Et voilà comment ont évolué les choses. Ça a commencé il y a une vingtaine d'années, et ce à l'initiative du radio-astronome français, Jean Hedman. Il était né en 1920 et il nous a quittés trop tôt en 2000. Il était radio-astronome et il était tout à fait conscient des problèmes auxquels ont confrontés les radio-astronomes vu les interférences avec les ondes radio. Il a demandé à l'Académie internationale de promouvoir cette étude, ce qu'a fait l'Académie. En 1999, j'ai été nommé adjoint de M. Hedmann. C'est une histoire bien triste en fait, en 2000, il est décédé, il est mort du cancer et lorsqu'il est mort c'est moi qui ai dû assumer la direction de cette étude et je continue de diriger le groupe de l'AIA qui poursuit cette étude, et c'est pourquoi je suis en train de parler devant vous aujourd'hui.

Je voudrais vous rappeler certains aspects techniques. Je suis désolé de devoir vous présenter cette question mathématique, mais je crois que c'est indispensable si l'on veut comprendre pourquoi ce cercle du côté opposé de la Lune a été dessiné sur une zone de 30°. Il y a de très bonnes raisons scientifiques pour lesquelles on a choisi cette zone-là. Ce n'est pas juste comme ça un dessin qu'on a fait au hasard.

Si vous regardez le système Terre-Lune, il y a quelque chose qui a été prouvé en 1792 à ce sujet par le fameux mathématicien Joseph Vilgrange. Ce que dit le théorème correspondant c'est que lorsque l'on a deux masses importantes, la masse de la Terre et la masse de la Lune, la Lune bien sûr représentant une masse plus faible qui tourne autour d'une plus grosse masse, sur ce plan orbital on a cinq points seulement où la tension gravitationnelle de la Lune et de la Terre et la force centrifuge due à la rotation de la Lune autour de la

Terre se compensent exactement. C'est-à-dire que si l'on fait la somme de toutes les forces qui s'exercent, on a un résultat nul. On le savait dès 1792 au plan mathématique, mais les applications ne se sont véritablement concrétisées qu'à l'ère spatiale. On connaît les points de Lagrange et c'est quelque chose de très important pour toutes les missions spatiales parce que ces points fournissent des lieux appropriés dans l'espace où l'on peut gérer la gravité. C'est-à-dire que si l'on peut contrôler la puissance des moteurs, etc., on peut rester à cet endroit-là aussi longtemps que l'on veut.

Il y a une chose que je voudrais mentionner, d'ailleurs, et je vais essayer de revenir un peu en arrière. Vous voyez ces deux triangles, les deux triangles équilatéraux, on a L4 et L5, leur apex, et ce qui est essentiel dans cette histoire c'est que les angles de ces triangles sont de 60°. Si l'on est sur la Lune, ce que l'on va constater c'est que la direction qui vous dirige vers ces points L4 et L5 correspondant à un angle de 60° par rapport à la direction de la Terre.

Oublions cela maintenant pour un moment, on y reviendra dans une minute. Voyons quelque chose de tout à fait différent. Comment définir scientifiquement la zone de la Lune qui devrait être en quelque sorte juridiquement protégée d'une exploitation trop poussée.

Il me fait plaisir de pouvoir dire que l'Union internationale des télécommunications a déjà été confrontée à ce problème d'une certaine façon. Voilà la définition. On a la Terre à gauche et autour de la Terre on a en pointillés l'orbite d'un satellite à quelque 100 km de la surface de la Terre. L'Union internationale des télécommunications dit que si l'on trace cette orbite à la surface de la Lune et avec le sommet à droite, on a un cône qui est dessiné et qui dessine sur la surface de la Lune, comme on le voit en vert ici, une zone que l'UIT a déterminé comme étant la zone protégée de la Lune. Cette zone devrait être protégée de façon permanente contre la production d'interférences, d'ondes.

Ici, on a les articles du règlement de l'organisation qui correspond à cela. Mais ce n'est pas seulement ça que je veux dire. Il y a aussi une autre possibilité. Si l'on a un satellite que l'on met en orbite autour de la Lune, ce satellite passera aussi dans la zone silencieuse. Ce qu'on peut imaginer c'est que l'on pourrait placer un radiotélescope à bord d'un satellite et mesurer ainsi ce qu'il faut mesurer, les radiations, lorsque le satellite passe par cette zone calme. C'est possible à faire, mais le temps que passe le satellite dans cette zone est très court et il faudrait disposer de beaucoup plus de temps.

Repassons maintenant à un autre sujet et ensuite, on va regrouper tous ces différents éléments. Je vous montre une image du cratère de Dédale sur la Lune. C'est un très beau cratère, il est tout près du centre de la zone opposée à la Terre et il a 80 km de large. C'est important parce qu'à l'avenir on peut s'attendre à placer non seulement un radiotélescope mais plusieurs radiotélescopes. Nous devrions pouvoir alors réduire les interférences et nous devrions pouvoir réduire la résolution angulaire des objets qu'on explore en plaçant ainsi des installations scientifiques dans ce cratère.

On peut maintenant regrouper les différents éléments. Je vais vous montrer cette image. Le cercle que vous voyez, c'est la Lune vue d'en-haut, à gauche on a la Terre et on peut voir que les lignes qui mènent vers les points de Lagrange, L4 et L5, et qui sont à 60° par rapport à la direction de la Terre. Si l'on se tourne vers l'avenir et que l'on envisage ce qui pourra se faire dans 50 ans, on peut se dire qu'à l'avenir on aura des stations spatiales qui seront placées aux deux points de Lagrange. Mathématiquement, on peut prouver que la gravité dans ces points est excellente parce qu'en fait elle maintient la Station spatiale immobile, à toutes fins pratiques. C'est un puits de gravité, comme on dit.

Dans un siècle ou quoi, on aura sans doute des stations spatiales à ces deux points. Aux États-Unis, il y a une société qui s'appelle la Société L5 qui veut justement réaliser cela à l'avenir.

Ce qu'on en conclut c'est qu'il y a plus d'ondes radio qui seront émises par ces stations et bien entendu elles auront des effets sur la surface de la Lune et ce qu'on peut en conclure c'est que la seule partie de la Lune qui sera à l'abri de ces ondes dans 100 ans, ce sera cette partie qui est entre ces deux lignes en tracé épais dessiné sur ce dessin.

C'est dans cette zone-là qu'il faudra s'installer à l'avenir parce que c'est seulement là que l'on aura encore des zones silencieuses. Malheureusement, pour ce qui est de la proposition que je vous soumets, juste en-dessus de ce côté-là, il y a un autre point de Lagrange qu'on appelle L2. Il y a eu des propositions par le passé de la part de sociétés s'occupant des activités spatiales visant à placer des stations spatiales ou des satellites de transmission ou des choses comme ça. À notre avis, ça n'est pas une bonne idée, parce que bien sûr tout ce qui sera placé dans ce point de Lagrange L2 sera justement exactement en face de la face cachée de la Lune.

Je voudrais vous donner quelques indications précises, chiffrées. Les chercheurs mesurent la production de bruit en décibels. Ces deux tableaux, celui-ci et le prochain, vous montrent les fréquences

les plus importantes du point de vue scientifiques en décibels et ce qu'il en est de l'atténuation du bruit radio venant de la Terre en matière de décibels produits par l'effet de protection de la Lune. C'est pour bien montrer qu'il n'y a pas d'autre endroit proche de la Terre aussi approprié que la face cachée de la Lune pour pouvoir réaliser des expériences scientifiques de bonne qualité sans être gêné par l'interférence des ondes radio.

À quel point, cette face cachée est-elle silencieuse ? J'ai déjà donné des éléments mais je pense que la meilleure solution serait justement d'utiliser la partie centrale de cette face cachée, mais également ne pas toucher au point Lagrange L2 parce qu'on n'aurait plus cette protection de cette face cachée de la Lune. C'est sans doute une question un peu difficile à régler parce que les agences spatiales, y compris la NASA par exemple, considèrent déjà la possibilité de placer ce qu'elles appellent le portail de Lagrange. Il y a eu des discussions confidentielles entre l'IAA et la NASA pour essayer de régler le problème.

Il y a une solution par exemple qui consiste, quand on a parlé des cinq points de Lagrange, du système Terre-Soleil, j'ai parlé du théorème de Lagrange mais on peut appliquer ce théorème aussi à d'autres masses par exemple, imaginez deux autres masses importantes, le soleil c'est le gros cercle lumineux au centre de ce dessin et puis la Terre. Si l'on applique le théorème de Lagrange à cette relation, on a cinq autres points Lagrange supplémentaires et il s'agit des points Lagrange du complexe Terre-Soleil et c'est bien différent des cinq points de Lagrange du complexe Terre-Lune.

Voilà la solution au problème. En effet, la NASA est finalement convenue de mettre un terme au plan prévu pour l'installation d'une station spatiale au point L2 du système lunaire pour le faire seulement au point L2 du système avec le soleil. Et ça c'est la bonne solution parce que, vous voyez où ce point se situe, ce point L2. C'est la solution appropriée parce que ce point donne à la NASA d'excellentes possibilités de lancement à partir de cette base. Toute mission spatiale vers l'extérieur du système solaire y compris les autres planètes et les astéroïdes de la principale ceinture d'astéroïdes qu'il y a entre Mars et Jupiter. En même temps, ça ne nuit pas trop à la situation sur la face cachée de la Lune parce que celle-ci est inondée d'une partie seulement des radiations et seulement une partie du temps.

Ça c'est un compromis assez approprié entre les deux problèmes auxquels on est confronté, c'est-à-dire l'utilisation du point 2 pour des raisons de gravité et pour faire en sorte que l'on ne produise pas d'ondes radio.

Pour terminer, je voudrais simplement mentionner d'autres problèmes potentiels. Comme nous le savons, ces dernières années, il y a eu beaucoup de missions spatiales qui ont essayé de détecter la présence d'eau sur la Lune. Il n'y a pas de preuves réelles mais on a des suggestions selon lesquelles il y aurait de l'eau sur la Lune, gelée depuis 3 milliards 800 millions d'années.

La question que nous nous posons à propos de la face cachée c'est est-ce qu'il y a des régions de ce type sur la face cachée ou bien est-ce qu'elles sont seulement situées au pôle sud et au pôle nord ? Il y a certains chevauchements mais, à mon avis, ça ne va pas très loin. Honnêtement, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un problème véritablement gênant par rapport à notre proposition.

Ce qu'on peut dire en conclusion c'est ce qui suit. Du point de vue scientifique, il est tout à fait évident que la face cachée de la Lune est un bon endroit. Il faut préserver cette face cachée de la Lune contre une exploitation trop poussée de la part des sociétés privées qui nuirait à cet environnement exsangue de radio. Mais ça n'est plus qu'un problème scientifique, ça devient un problème juridique. Il faut l'examiner de concert avec l'Institut international de droit spatial.

Pour terminer, je voudrais vous soumettre certaines idées qui sont peut-être justes, qui ne le sont peut-être pas, je ne suis pas politicien, je suis chercheur scientifique, mais ça peut nous donner une idée de ce qui pourra se passer à l'avenir. Si on passe au processus suivi par les Nations Unies. Il y a une demande qui devra être présentée par un États membres des Nations Unies qui devra s'adresser au COPUOS pour demander davantage de renseignements techniques à ce propos et on devrait avoir une sorte de demande officielle de protection de cette zone, ce cercle antipodique. Le COPUOS se tournerait vers les autorités compétentes, c'est-à-dire l'Institut de droit spatial et ensuite on aurait un rapport qui serait établi et si tout se passe bien, cette proposition serait soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies et j'espère qu'alors une décision serait prise à propos de la protection que l'on pourrait accorder à cette partie centrale de la face cachée, la protéger contre une exploitation trop poussée.

Voilà ce que je vous propose en quelques mots et je vous suis reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de vous faire cet exposé et c'est sans doute pour la première fois dans l'histoire du droit spatial que l'on a abordé cette question. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie M. Maccone pour cet exposé très intéressant. Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires ? M. Kopal.

M. V. KOPAL (République tchèque)
[interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais d'abord, comme vous, remercier notre éminent collègue de l'Italie, M. Claudio Maccone, qui est membre du Comité SETI, et moi aussi j'ai agi au sein de ce Comité et donc c'est un excellent collègue, un excellent ami.

Son exposé, non seulement est très intéressant, mais je dirais même que c'est quelque chose qui est vraiment tourné vers l'avenir, un peu futuriste. En même temps, on nous a présenté un problème qu'on doit garder présent à l'esprit.

Je voudrais rappeler ici le cinquième Traité des Nations Unies, l'Accord sur la Lune de 1979, qui dans son article 7 au paragraphe 3, prévoit qu'une zone de réserve internationale mise en place sur la Lune, si les États parties à l'Accord souhaitent mettre en place une telle zone préservée. Je pense que ce qui nous a été présenté correspond à ce que pourrait être une de ces zones préservées. Nous devons donc rendre hommage également à ceux qui ont rédigé l'Accord de 1979 qui envisageait déjà de telles possibilités, et ce dès cette époque.

En même temps, il faut bien garder présent à l'esprit que l'idée d'une zone protégée de ce type paraît très valable et c'est quelque chose qui pourrait servir les intérêts de l'ensemble de l'humanité. Malheureusement, comme vous le savez, l'Accord sur la Lune, jusqu'à présent, n'a fait l'objet que d'un nombre limité d'adhésions, 13 pays seulement ont ratifié ce Traité. Il est juridiquement contraignant pour eux mais les autres pays n'ont fait que signer ce traité.

Je pourrais également vous rappeler que le Sous-Comité juridique du COPUOS est en train de discuter des cinq traités des Nations Unies sur l'espace et cet accord est l'un de ces traités. Peut-être que cette question de la zone protégée internationale pourrait justement être abordée dans ce contexte précis. On pourrait peut-être soumettre cela au groupe de travail qui s'occupe des questions de ce type au sein du Sous-Comité juridique.

Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci beaucoup, M. Kopal. Est-ce que quelqu'un d'autre a une question à poser ou des commentaires à faire ? Non. Je voudrais maintenant inviter Mme Thourya Sahli Chahed de la Tunisie à nous faire un exposé qui s'intitule "Les activités spatiales du Centre national de la télédétection et de la cartographie".

Mme T. SAHLI CHAHED (Tunisie) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous faire revenir sur

Terre après cet exceptionnel exposé sur la Lune, et précisément en Tunisie, pour vous présenter les activités spatiales du Centre national de la télédétection et de la cartographie.

Je vais commencer par situer un peu le Centre national de la cartographie et de la télédétection au niveau des différents producteurs publics de l'information géographique en Tunisie. Et puis, je passerai pour présenter les différentes missions du CNCT et tout ce qu'il y a comme activités dans le passé et dans le présent pour passer au futur, en quelque sorte, en ce qui concerne la mise en place des systèmes d'alerte et de suivi par télédétection tout en restant le fournisseur de l'information spatiale.

En tant que producteur public de l'information géographique, c'est en 1974 qu'a commencé par la création de l'Office de la topographie et de la cartographie qui est actuellement l'Office de la topographie et du cadastre. En 1980, il y a eu la création de la DSGHA qui est la Direction des sciences géographiques et de l'hydrographie de l'armée qui s'occupait, en quelque sorte, de la fourniture de l'information géographique. En 1984, la création de la Commission nationale de l'espace extra-atmosphérique, puis, par recommandation de cette Commission, il y a eu la création du Centre national de télédétection qui actuellement est devenu le Centre national de la cartographie et de la télédétection.

Je passerai en revue l'année 1990, la Tunisie a présenté le concept qui correspond à la prise de conscience organisationnelle des effets technologiques dans le sens de la société de l'information. En 1997, il y a eu le lancement d'un programme de la géomatisation nationale. En 2004, une date qui est une date clé du Centre national de la télédétection qui s'est vu réorganisé en prenant plus d'ampleur. Il y a eu une convention de coopération entre le Centre national de la cartographie et de la télédétection avec l'Office de la topographie et du cadastre.

Enfin, en 2009, la mission actuelle du Centre national de la cartographie et de la télédétection, il y a eu une réorganisation et l'attribution avec un élargissement des attributions qui a consisté à lui attribuer en plus tout ce qui est cartographique.

Là ce sont les lois qui ont régi la mise en place du Centre national de la cartographie et de la télédétection.

Parmi ses missions, je noterai surtout celle des techniques de la géolocalisation par satellite et de la télédétection qui est attribué au CNCT depuis sa création. Le CNCT est chargé, entre autre, d'après l'article 5, de recueillir les données en

matière de télédétection, de les traiter techniquement et de les diffuser et de les archiver. D'un autre côté, il est chargé d'employer les techniques de l'espace et de la télédétection dans la réalisation des études en matière de défense nationale et de développement socio-économique du pays. Je noterai dans l'article 11, c'est le CNCT qui représente la République tunisienne auprès des organisations internationales spécialisées dans le domaine spatial.

Le CNCT est passé par plusieurs périodes depuis sa création, les périodes clés qui ont fait du CNCT le fournisseur de l'information spatiale. En 1990 jusqu'à 1993 et par le soutien de la coopération française, il y a eu le financement de projets pilotes qui sont au nombre de cinq et qui ont concerné la pollution marine dans le Golfe de Gabès, l'évaluation des dégâts qui ont eu lieu en 1990 et qui ont concerné la zone la plus touchée au centre de la Tunisie, le projet sur la dynamique de la désertification dans la région de Menzel Habib qui est une région test, ainsi que l'utilisation de la télédétection pour le choix de sites favorables à l'implantation de lacs collinaires. Un autre projet qui a concerné l'urbanisme et qui s'est intéressé au Grand Tunis, à l'extension urbaine et la pression sur les terres agricoles avoisinantes.

En 1994 et jusqu'à 2002, le CNCT a commencé à travailler sur des financements nationaux et c'est grâce à la première période qui a permis d'arriver à une certaine promotion et sensibilisation des utilisateurs potentiels touchant à différents domaines de spécialisation, un projet a concerné la protection du littoral, la dynamique des populations et de l'environnement dans la zone nord-ouest de la Tunisie. En 1994 a commencé l'utilisation de la télédétection pour effectuer des inventaires forestiers et d'un autre côté, la sécurité alimentaire qui a concerné l'application de la télédétection pour les statistiques agricoles jusqu'à ce moment qui se faisaient sur la base de campagne d'enquêtes et de cartes topographiques.

D'un autre côté, il y a le financement international dans la même période et ce sont des projets qui ont concerné surtout la région méditerranéenne et se sont étalés au niveau des pays avoisinants, l'Algérie, le Maroc, la Libye, le Maroc de façon générale. Ça a concerné la veille satellitaire de la désertification en Tunisie méridionale et qui est venue à la suite du projet pilote qui a concerné la zone test de Menzel Habib. Le projet CAMELEO qui s'est intéressé aux régions arides et aux écosystèmes et leurs changements. La télédétection a été utilisée aussi pour le suivi des bateaux et la pollution au niveau de la Méditerranée et a concerné des partenariats internationaux, l'Italie, la France, l'Espagne et la

Tunisie. Je reprends le même projet CAMELEO qui a duré sur plusieurs périodes.

Depuis 2003, il y a eu le deuxième inventaire des forêts par télédétection en utilisant des orthophotos à plus haute résolution, les effets de changement de l'occupation du sol sur la sédimentation qui a concerné plusieurs pays du bassin méditerranéen, le suivi de la désertification, c'est un sujet qui a toujours eu un intérêt spécifique au niveau du bassin méditerranéen et au niveau des pays du sud.

Tous ces projets sur la désertification, en fin de compte, ont donné naissance à un projet qui s'est intéressé à l'alerte précoce à la sécheresse en vue de mettre en place un système d'alerte ; un suivi de la désertification dans la région de Rjim Maatoug qui est une région où il y a eu un développement socio-économique important et qui est exposé au problème de la désertification ; la gestion durable des salines au sud de la Tunisie, et enfin, ce qu'on compte garder, c'est la conception et la mise en place d'un système tunisien de prévention et de lutte contre les risques d'incendies de forêts en se basant sur tout ce qui est fait sur l'inventaire des forêts.

Les données spatiales qui ont été utilisées jusqu'à maintenant, les images de très haute résolution. Là c'est juste un slide pour montrer l'intérêt que ça pourrait présenter par rapport aux photographies aériennes où le coût de traitement est peu élevé par rapport au coût élevé de traitement des photographies aériennes, là c'est juste le traitement, au niveau de l'acquisition ça reste toujours à débattre.

Les images en haute résolution, moyenne résolution et basse résolution. Là c'est juste une statistique qui a été effectuée au cours de ces années où on voit que les images SPOT sont utilisées à 80% mais ça se comprend parce que dès le début on a commencé à travailler avec ces images au cours de la coopération tuniso-française, mais il n'empêche que l'utilisation d'autres images s'étale vers d'autres types d'images de différentes résolutions. Vient en deuxième lieu LANDSAT et le radar c'est vraiment infime comme utilisation jusqu'à maintenant.

Le CNCT opte maintenant pour l'utilisation des images radar pour ce qu'elles peuvent présenter comme intérêt dans un pays comme le nôtre surtout en cas d'inondation ou d'autres catastrophes naturelles où on a eu besoin d'images qui n'étaient pas possibles dans le multispectral et le panchromatique à cause de la couverture nuageuse qui ne permettait pas d'avoir des images à temps, donc on essaye de se former dans le domaine radar pour d'autres utilisations telles que la cartographie

des sites archéologiques, des réseaux hydrographiques, la salinité au niveau du centre et du sud, la salinité du sol en général.

D'un autre côté, des projets sont en cours dans le domaine de la recherche, c'est l'utilisation des images hyperspectrales. Pour le moment, on compte faire un projet avec une acquisition d'images aéroportées et pour la détermination des propriétés des sols.

Je tiens à signaler que tous ces projets sont effectués en partenariat avec les différents ministères et les différents services du domaine. Le CNCT apporte son soutien en tant que traitement de la donnée spatiale quelle que soit sa provenance.

En ce qui concerne la navigation par satellite, on opte pour la révision, la mise à jour, la densification du réseau géodésique en se basant sur les données GPS. D'un autre côté, on compte utiliser cette technique pour l'identification des parcelles qui s'intègre dans un projet de suivi des récoltes.

Les données dérivées, ce sont les cartes numériques, quelques couches qu'on est en train de numériser à partir des images, l'utilisation des images surtout pour tout ce qui est occupation du sol. Là c'est l'un des exemples de projet qu'on a effectué en utilisant un quadrillage en se basant sur l'image SPOT.

Les cartes d'occupation du sol qui ont été effectuées dans le cadre de l'inventaire des forêts, dans le cadre d'un grand projet sur les cartes agricoles régionales, INFOTEL, et le deuxième inventaire forestier basé sur l'utilisation de la télédétection, et enfin la cartographie de l'occupation du sol en utilisant la méthode FAO. Les modèles numériques de terrain en se basant sur les données radar, SRTM, à part les MNT qui sont dérivés des cartes topographiques et de la numérisation.

Ce que le CNCT opte de garder comme position c'est s'intégrer dans la mise en place de systèmes de suivi et de surveillance en utilisant la donnée de l'observation de la Terre et ce dans le cas de l'alerte précoce de la sécheresse, par exemple, SMAS, c'est un système qui a été mis en place et qui doit vivre pour pouvoir donner l'alerte précoce à la sécheresse. Là c'est juste un aperçu sur les différents projets qui se sont intéressés à la problématique de la désertification et de la sécheresse qui a abouti, en fin de compte, à la mise en place d'un dispositif de suivi qui permettrait de donner une alerte précoce.

Le projet actuel qui a été mis en place c'est le projet sécurité alimentaire qui a débuté depuis les années 1990, qui a abouti en fin de compte à la

mise en place d'un système de suivi qui permet de définir de façon précoce les récoltes de tout ce qui est céréalières cultures.

Actuellement, on est en cours de préparation d'une convention de collaboration entre l'Union européenne via le GRC et le CNCT d'une durée de cinq ans pour le suivi de ce système. Les deux parties ont exprimé leur désir de coopérer dans les différents domaines tels que la prévision des rendements, l'estimation des surfaces emblavées, le contrôle et la surveillance des systèmes de production agricole et les pratiques agricoles, l'alerte précoce et la sécurité alimentaire, et enfin, le changement climatique et l'agriculture.

L'inventaire forestier tel que je vous ai présenté au cours des différentes étapes de projet, a été depuis 1994 élaboré en se basant sur la donnée spatiale. Actuellement, les autres projets qui sont en cours, le comptage des oliviers en utilisant les images à haute résolution. On compte fournir les données spatiales traitées aux différents observatoires qui sont en cours d'élaboration, que ce soient les observatoires de l'environnement, les observatoires du littoral, les observatoires de l'urbanisme, de l'agriculture, etc. En ce qui concerne l'agriculture, les cartes agricoles régionales qui sont déjà mises en place, il est question de les mettre à jour en utilisant la télédétection.

Alimenter les systèmes existants tels que le système d'information agricole, les systèmes d'information fonciers et tous les systèmes qui interviennent au niveau du territoire.

Un accord de partenariat est établi entre l'ENIS, l'École nationale d'ingénieurs de Sfax, et le SNCT, pour la réalisation d'un microsatellite qui est en cours d'élaboration, sachant que l'ENIS a déjà effectué des publications dans le sens d'élaboration des différents sous-systèmes d'un microsatellite.

Là c'est un exemple où un zonage agro-écologique a été effectué en se basant sur des stations météo représentant de chaque zonage. En se basant sur ce zonage, en quelque sorte, pour élaborer et établir des observatoires de l'environnement un développement durable et pour une gestion durable et qui sera effectué en se basant que la donnée spatiale.

Je vous remercie et j'espère qu'il y aura des questions. Voici le site du CNCT où vous trouverez de plus amples informations. Les projets ont été présentés au niveau du Sous-Comité scientifique et technique où il y a plus de détails sur les différents projets que je viens de passer en revue. Merci, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT : Je vous remercie, Mme Chahed, pour la présentation très intéressante. *[interprétation de l'anglais]* : Y aurait-il des réactions, des questions relatives à cet exposé de la part de Mme Chahed ? Tel n'est pas le cas.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons bientôt lever notre séance, mais avant de ce faire, je voudrais vous dire deux mots de notre calendrier des travaux pour demain matin.

Nous allons nous retrouver à 10 heures demain matin et nous allons continuer l'examen des points 7 de l'ordre du jour, "Application des recommandations d'UNISPACE III", point 8, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-septième session", et point 9, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-neuvième session", mais également le point 10, "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle".

Après la plénière, nous entendrons trois exposés techniques. Il s'agira du rapport du secrétariat provisoire de la cinquième Conférence spatiale des Amériques, intitulé "Cinquième

Conférence spatiale des Amériques ; accord pour la sécurité et le développement humain ; perspectives pour l'avenir", par le Japon. Il s'agira d'une contribution du Japon et du Kazakhstan. À la fin de la séance, à 13 heures, vous êtes invités à une réception organisée par le Japon à la mission permanente du Japon. Les invitations vous ont été distribuées dans vos casiers.

Je voudrais également faire les annonces suivantes. Demain, à 11 heures, dans la salle E0951, vous entendrez une séance d'information de la part des chefs d'agences spatiales nationales IAF et des missions africaines sur la préparation des activités pour le Congrès africain 2011.

À 14 h 30, en salle M1, vous entendrez une séance d'information sur la préparation du séminaire Nations Unies/IAF à Prague. Toutes les délégations sont invitées à prendre part à cette séance d'information.

Mesdames et Messieurs, y a-t-il des questions ou des observations sur ce calendrier que je viens de vous proposer ? Je n'en vois pas.

La séance est levée à 18 h 6.